

Malgré les déboires financiers de la Sonatrach et de la Sonelgaz Attar exclut la hausse des prix de consommation domestique de l'énergie

«Sans la procédure de sauvegarde des entreprises nationales engagées par l'Etat, la Sonelgaz qui subit depuis des mois un revers financier important en raison de la vente à perte de son gaz, déposerait son

bilan», a fait savoir, hier, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, qui a reconnu la difficulté financière à laquelle font face aujourd'hui la Sonelgaz et la Sonatrach. Attentif à l'évolution de la situation

de ces entreprises, le ministre a mis l'accent sur les efforts de toutes les parties concernées associées aux efforts consentis pour soutenir financièrement ces entreprises.

Lire en page 4

Quotidien d'information indépendant - n° 6816 - Mercredi 22 juillet 2020 - Prix : 10 DA

Pandémie du Coronavirus (Covid-19) en Algérie

# Benbouzid appelle à la conjugaison des efforts afin de consolider cette première ligne de défense

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a appelé, hier mardi à Alger, à la conjugaison des efforts, entre citoyens et praticiens, afin de consolider cette première ligne de défense «des soldats blancs» contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19) à qui il a rendu un hommage appuyé pour, a-t-il dit, leur abnégation et bravoure, méritoires, dans l'accomplissement de leurs missions. Au prix, parfois, a-t-il poursuivi, d'un sacrifice suprême dans leur lutte contre un adversaire invisible et dans des conditions difficiles. Notamment en cette période d'évolution dangereuse que connaît la pandémie du Covid-19.

Lire en page 2





### Blida : 3 ans de prison ferme contre l'agresseur de 2 médecins au CHU Franz Fanon

#### aéroport international d'el oued covid-19

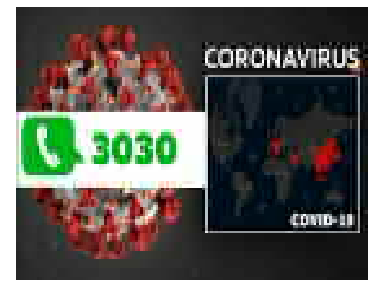
##### Arrivée de 300 Algériens bloqués en Arabie saoudite

Trois cents (300) Algériens bloqués en Arabie saoudite sont arrivés lundi soir vers 22.00H à l'aéroport international d'El Oued-Guemar (à 10 km au nord du chef-lieu de la wilaya d'El Oued), a-t-on constaté au niveau de l'aéroport.

#### ouargla Présentation de l'étude préliminaire du futur CHU

Le président de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger Abdelkrim Bennour a annoncé lundi dans un communiqué la décision de la fermeture du siège de l'Assemblée d'Alger pour une durée de 14 jours à cause du décès de l'un de ses membres par le Coronavirus.

L'étude préliminaire du futur Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Ouargla a été présentée lundi par le bureau d'études techniques en charge de l'opération lors d'une réunion présidée par les autorités locales au siège de la wilaya.



Pandémie du Coronavirus (Covid-19) en Algérie

## Benbouzid appelle à la conjugaison des efforts afin de consolider cette première ligne de défense

**Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a appelé, hier mardi à Alger, à la conjugaison des efforts, entre citoyens et praticiens, afin de consolider cette première ligne de défense «des soldats blancs» contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19) à qui il a rendu un hommage appuyé pour, a-t-il dit, leur abnégation et bravoure, méritoires, dans l'accomplissement de leurs missions. Au prix, parfois, a-t-il poursuivi, d'un sacrifice suprême dans leur lutte contre un adversaire invisible et dans des conditions difficiles. Notamment en cette période d'évolution dangereuse que connaît la pandémie du Covid-19.**



«Soutenir et accompagner le personnel médical qui est en première ligne face à la pandémie et qui est en train de sacrifier sa vie pour préserver la santé des citoyens en poursuivant leur devoir en tant qu'armée blanche». (Photo : D.R)

« Depuis le début de l'épidémie du Coronavirus en Algérie, pas moins de 44 morts et plus de 2.300 cas de contamination ont été recensés parmi le personnel médical », a indiqué le représentant du Gouvernement. Insistant, au passage, sur «la nécessité de soutenir et accompagner le personnel médical qui est en première ligne face à la pandémie et qui est en train de sacrifier sa vie pour préserver la santé des citoyens en poursuivant leur devoir en tant qu'armée blanche». Intervenant lors d'une conférence de presse animée au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha d'Alger, en marge du lancement d'une journée spéciale en soutien aux personnels hospitaliers, sous le thème « tous avec les médecins contre la Covid-19 », le Pr Abderrahmane Benbouzid a lancé un appel pour soutenir ces professionnels de la santé. Qui se trouvent, a-t-il fait savoir, aux avant-postes dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19) pour sauver le pays et qui sacrifient leur vie pour notre bien et notre santé. Appelant, au passage, la population, au strict respect des mesures barrières et de prévention contre ce virus.

« En s'en tenant à ces mesures, les citoyens se protègent et épargnent la vie d'autrui », a fait savoir le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Avant-hier lundi, l'Algérie a enregistré un nouveau record de cas positifs avec 607 nouvelles contaminations, por-

tant le nombre total des sujets infectés à 23.691. Le même bilan quotidien présenté par le ministère de la Santé a également fait

état de 9 nouvelles victimes, pour atteindre un total de 1.087 décès depuis l'apparition de l'épidémie en Algérie.

Avant-hier lundi, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Dr Lyes Merabet, a fait cas de plus de 50 décès et près de 3.000 infectés parmi le personnel médical. « Nous avons dépassé les 2.600 cas de personnels infectés, annoncés vendredi dernier par le directeur général de la prévention au ministère de la Santé, Pr Djamel Fourar.

Pour ce syndicaliste, ces cas de contamination ont été enregistrés à différents niveaux, dont, a-t-il fait observer, des cas légers, d'autres nécessitant une hospitalisation et d'autres encore, plus compliqués parmi lesquels on déplore des morts. « Dimanche dernier, nous avons perdu deux collègues médecins, un dans le secteur public à Ghardaïa et le second dans le secteur privé aux Eucalyptus à Alger », a relevé ce syndicaliste, imputant ces décès à l'importante charge virale au sein des services Covid-19 des hôpitaux. « Cette charge virale, plus importante qu'ailleurs, est alimentée de manière régulière à travers le flux de malades qui arrivent », considère Dr Lyes Merabet.

Des accidents, a fait savoir ce syndicaliste, peuvent survenir à travers des actes d'inattention de la part des personnels soignants, suite à la fatigue et l'épuisement physique et mental. Susceptibles, dès lors, à encore poursuivi le président du SNPSP, d'être contaminés. Insistant, au passage, sur le strict respect, des mesures de préventions contre la propagation de la pandémie du Coronavirus.

« La solution définitive se trouve dans le respect des mesures préventives », a-t-il dit.

### Nouvelle opération de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger : 300 personnes mises en quarantaine à El Oued

Un avion de la compagnie nationale Air Algérie a atterri dans la soirée d'avant-hier lundi à l'aéroport international d'El Oued-Guemar, à 10 km, au nord du chef-lieu de la wilaya, en provenance d'Arabie saoudite, a-t-on constaté. A son bord, trois cent (300) passagers, des ressortissants algériens bloqués en Arabie saoudite, suite à la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19). Trois-cent-six (306) autres ressortissants algériens, également bloqués en Arabie saoudite, devront être rapatriés, aujourd'hui mercredi, à bord d'un autre vol de la compagnie nationale Air Algérie et atterriront à l'aéroport international Rabah Bitat d'Annaba, a-t-on appris. Les ressortissants algériens, bloqués au Royaume d'Arabie saoudite depuis la fermeture de l'espace aérien dans le cadre des mesures préventives prises à la suite de la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), ont été rapatriés à bord d'un Airbus A330 d'Air Algérie, a-t-on appris d'un responsable de l'Administration de l'aéroport de Guemar.

Faisant remarquer que cette opération, la énième du genre, s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant le rapatriement de tous les ressortissants algériens bloqués dans différents pays. A leur atterrissage, ces derniers ont été soumis à des examens médicaux préalables spécialisés, après avoir effectué les démarches administratives. Sous la supervision, a-t-on fait savoir de même source, du personnel médical, notamment la prise de température corporelle et du taux d'oxygène dans le sang. Avant d'être transférés, a-t-on poursuivi de même source, dans un hôtel privé cinq étoiles (complexe de la Gazelle d'or) pour passer une période de quatorzaine sanitaire préventive. C'était, a-t-on poursuivi de même source, au hall de l'aéroport international d'El Oued-Guemar. Jeudi dernier, rappelle-t-on, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait instruit le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministre des Transports, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial à l'effet de mobiliser la flotte aérienne et maritime dans les prochains jours pour le rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger suite à la propagation de la pandémie du Coronavirus.

« Une nouvelle opération de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger suite à la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), sera engagée dès la semaine prochaine », ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué. Soulignant que nos citoyens inscrits pour le rapatriement seront avisés et contactés par nos postes diplomatiques et consulaires par e-mail et par SMS. Les établissements hôteliers devant servir pour la période de quatorzaine sanitaire préventive applicable aux personnes rapatriées, seront également mobilisés pour la circonstance.

R.M.

#### REPÈRE

### Blida 3 ans de prison ferme contre l'agresseur de 2 médecins au CHU Franz Fanon

Le tribunal correctionnel de Blida a prononcé, lundi, une peine de trois ans de prison ferme contre un homme accusé d'avoir agressé deux médecins dans l'exercice de leurs fonctions, au service des urgences du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Franz Fanon, a indiqué le parquet général près la Cour de Blida, dans un communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la diffusion d'informations portant atteinte à l'ordre public, à la sécurité publique et de la protection des personnels du corps médical et paramédical et des gestionnaires des établissements sanitaires, et conformément aux procédures de comparution immédiate, le tribunal correctionnel de Blida a prononcé, selon le même document, une peine de trois ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA, à l'encontre d'un prévenu poursuivi pour les chefs d'accusation de «agression avec violence contre un fonctionnaire dans l'exercice de sa mission», «tapage dans des lieux publics», et «état d'ébriété manifeste». «L'accusé dans cette affaire a causé, hier dimanche, un énorme tapage au service des urgences du CHU Franz Fanon, où il a agressé physiquement le médecin de permanence et un médecin généraliste, dans son bureau, tout en refusant de se conformer aux injonctions de la force publique», est-il précisé dans le même communiqué. A noter que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, dimanche, lors d'une entrevue accordée à des médias nationaux, un «durcissement», des sanctions contre les agresseurs des staffs médicaux dans les hôpitaux. Assurant qu'il signera «la semaine prochaine un décret présidentiel sous forme de loi qui pénalisera de 5 à 10 ans de prison» les personnes qui agressent physiquement ou verbalement le personnel médical ou paramédical lors de leur services dans les établissements de santé.

Et tant qu'on n'est pas en mesure de casser la chaîne de transmission de ce virus et de ralentir le flux des malades, les personnels soignants seront sous pression.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet [www.lnr-dz.com](http://www.lnr-dz.com)



Hausse des cas positifs de la Covid-19

## Une rentrée scolaire «exceptionnelle» selon Ouadjaout

**Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout a affirmé lundi à Alger que la prochaine rentrée scolaire «serait exceptionnelle, en raison de la pandémie de la Covid-19, faisant savoir que 14 wilayas connaîtront une forte pression en terme de scolarisation des élèves, malgré les projets inscrits et en cours de réalisation».**

En marge d'une rencontre avec le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, M. Ouadjaout a précisé que la prochaine rentrée scolaire allait être «exceptionnelle», en raison de l'incidence de la pandémie du nouveau Coronavirus, rappelant l'engagement du Gouvernement à la réunion de conditions de scolarisation «convenables» au profit des élèves. Lors de cette réunion consacrée à la prochaine rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation nationale a fait remarquer que 14 wilayas connaîtront une forte pression en termes de scolarisation, et ce, a-t-il poursuivi, «en dépit des projets inscrits et en cours de réalisation». Selon le ministre, cette rencontre «permettrait d'anticiper les éventuelles complications, notamment dans les régions souffrant d'une surcharge



■ Le ministre a fait remarquer que 14 wilayas connaîtront une forte pression en termes de scolarisation. (Photo : D.R)

des classes pouvant impacter négativement la scolarité des élèves». Afin d'atténuer cette pression, quelque 686 nouveaux établissements d'éducation pour les trois paliers d'enseignement devraient être réceptionnés, en sus de 1.052 structures parascolaires incluant des cantines, salles de sports et unités de dépistage (UDS), a souligné le ministre, assurant qu'«il est possible de relever ces défis accentués

par la pandémie du nouveau Coronavirus». Pour sa part, le ministre de l'Habitat, M. Nasri, a confié que quelques projets ayant trait aux structures éducatives avaient accusé «un certain retard à cause de la crise sanitaire que traverse l'Algérie», faisant savoir, à ce propos, que son département avait prévu un programme pour rattraper ce retard. La réalisation de 686 établissements scolaires a certes été

programmée, toutefois, et compte tenu de la pandémie Covid-19, nous étions contraints de définir les priorités et les besoins du secteur de l'Éducation, pour lesquels tous les efforts seront déployés afin d'assurer une bonne rentrée scolaire «en toute fluidité».

Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale a adressé lundi une correspondance aux directions de l'Éducation (DE) des wilayas autorisant le recours aux listes d'attente du concours de recrutement des enseignants organisé au titre de l'année scolaire 2017-2018. Conformément à la correspondance n° 759, les DE des wilayas sont appelées, compte tenu de la propagation du Coronavirus et ses conséquences négatives, à recourir aux listes d'attente du dernier concours de recrutement des professeurs, organisé en mars 2018, et ce, aux fins d'assurer le cadre pédagogique nécessaire à la scolarisation régulière des élèves lors de la prochaine rentrée scolaire. En vertu de cette instruction, les DE sont tenus donc de «recourir à ces listes afin d'occuper les postes budgétaires dans la limite du besoin pédagogique de toutes les matières d'enseignement», a conclu la même source.

Djamila Sai

### INDUSTRIE

#### Création de pôles technologiques

## Appel lancé aux compétences algériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays

Le Président-directeur général du Groupe algérien de l'Université industrielle (relevant du ministère de l'Industrie), Gharib Sifi, a lancé, lundi à Alger, un appel à toutes les compétences algériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays, travailleuses et retraitées, à l'effet d'adhérer aux projets de création de pôles technologiques qui seront réalisés en collaboration entre les secteurs de l'industrie et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. En marge de la cérémonie de signature de 8 conventions entre l'Université algérienne et nombre de filières industrielles pour créer ces pôles technologiques, Le président du Groupe algérien de l'Université industrielle a précisé que cette dernière accueillait dans le cadre de la création de ces pôles, toutes les idées et les initiatives devant contribuer à un véritable essor technologique et industriel, grâce auquel l'avenir des générations futures sera garanti. En évoquant les pôles technologiques qui seront créés, Sifi a indiqué qu'il sera procédé à «la mise en place d'une base de données sur les experts et les compétences algériennes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, en définissant le domaine de compétence afin de constituer des conseils d'expertise mixte pour chaque secteur». Il s'agira également de «la mise en place d'une base d'échange numérique entre les deux secteurs, en tant que fenêtre consacrée aux principaux problèmes technologiques dont souffrent les industries, en ce sens que les centres de recherche peuvent proposer des solutions opérationnelles et efficaces à travers l'association des chercheurs et des étudiants», a-t-il dit. Dans le cadre des projets communs entre les secteurs de l'industrie et de la recherche scientifique, il y a lieu de citer un projet de réalisation d'une grue par trois groupes industriels, les plans définitifs ayant été finalisés et la réalisation des différentes pièces entamée, a fait savoir le même responsable, ajoutant que le premier modèle industriel de cette grue sera prêt durant les prochains mois. Il a annoncé qu'il a été procédé, le 7 juillet 2020, à la mise en place d'une voie commune entre les docteurs et les chercheurs de l'Université Mohamed Seddik Benyahia à Jijel et des cadres et des ingénieurs du complexe sidérurgique de Bellara aux fins d'élaborer un catalogue des métiers industriels du complexe Bellara, outre des programmes de formation en cette matière. Il est question également d'élaborer de nouveaux axes portant sur des thèmes de recherches relatifs à la sidérurgie au niveau du complexe. Il a rappelé que la coopération entre les secteurs de l'Industrie et de la recherche scientifique avait été lancée le 1<sup>er</sup> novembre 2016 à travers la production des premières quantités de ciment pétrolier, acheminées vers les champs de Hassi Messaoud à bord d'une caravane de camions.

Djamila Sai

### BRÈVE

#### Coopération

#### Boukadoum en visite de travail en Russie

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a entamé hier mardi une visite de travail en Fédération de Russie à l'invitation de son homologue russe, Sergueï Lavrov. «La visite, qui fait suite aux contacts de haut niveau entre les deux pays, notamment le récent entretien téléphonique entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue russe, Vladimir Poutine, s'inscrit dans la poursuite des entretiens sur les moyens de renforcer les relations bilatérales et les perspectives d'élargissement du partenariat bilatéral en vue d'atteindre les objectifs du Partenariat stratégique liant les deux pays», précise un communiqué de presse parvenu hier du ministère des Affaires étrangères. «Cette visite devrait également permettre d'examiner diverses questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation dans la région, en particulier en Libye, au Mali et en Syrie, ainsi que les moyens de promouvoir la paix et la sécurité internationales par des approches politiques constructives fondées sur la légalité internationale et dans le respect de la volonté et de la souveraineté des peuples concernés», note le communiqué.

R. N.

#### Lutte contre le Coronavirus

## Le premier vaccin russe est prêt

Le premier vaccin russe contre le nouveau Coronavirus développé par des spécialistes militaires et le centre d'épidémiologie et la microbiologie, est prêt, a annoncé le vice-ministre russe de la Défense Rouslan Tsalikov, rapporte hier l'agence officielle TASS.

Selon le ministère de la Défense, les essais cliniques du vaccin contre le Coronavirus sur des volontaires s'étaient achevés avec succès. «Les évaluations finales des résultats des tests par nos spécialistes et scientifiques du Centre national de recherche ont déjà été faites, a affirmé M. Tsalikov, ajoutant qu'«au moment de la libération, tous les volontaires sans exception ont développé une immunité contre le Coronavirus et se sont sentis normaux».

Pour ce qui est de l'évolution de la pandémie de Coronavirus dans le monde et en Afrique en particulier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est déclarée «préoccupée» face à cette explosion de contamination sur le continent africain, qui

avait jusqu'à présent été relativement épargné.

«Je suis très préoccupé par le fait que nous commençons à voir une accélération de la maladie en Afrique, et nous devons tous prendre cela très au sérieux et faire preuve de solidarité» envers les pays concernés, a déclaré le directeur des situations d'urgences sanitaires à l'OMS, Michael Ryan, en conférence de presse à Genève. Selon les données collectées par des agences auprès de sources officielles, l'Afrique est le deuxième continent le moins touché par la pandémie, avec plus de 15.160 décès, devant l'Océanie. Avec plus de 5.000 morts enregistrés dimanche passé, les pays du Sud en Afrique sont les plus touchés sur le continent. «L'Afrique du Sud risque d'être un précurseur de ce qui va se passer dans le reste de l'Afrique», a averti Michael Ryan, en faisant valoir que le pays avait enregistré «ses premiers cas assez tôt».

En outre, il a expliqué que la maladie s'était d'abord propagée dans les régions les plus riches d'Afrique

du Sud avant d'être désormais largement répandue «dans les régions les plus pauvres, les townships et les zones rurales». Si l'épidémie s'accélère en Afrique du Sud, avec une progression de 30% au cours de la semaine dernière, elle ne le fait «pas plus vite» que dans beaucoup d'autres pays du continent, a relevé le responsable de l'OMS. Au même moment, a-t-il cité, la progression atteignait 31% au Kenya, 26% en Ethiopie, 50% à Madagascar, 57% en Zambie, 69% en Namibie et 66% au Botswana. Le même responsable a exprimé son inquiétude quant à l'accélération continue de la transmission de la pandémie dans certains nombre de pays d'Afrique subsaharienne, même si poursuit-il «le nombre total des cas dans ces pays reste plus faible pour l'instant». «Alors que l'Afrique du Sud vit un événement très, très grave, je pense que c'est vraiment un signe de ce à quoi le continent pourrait être confronté si des mesures urgentes ne sont pas prises», a-t-il conclu.

Manel Z.



Malgré les déboires financiers de la Sonatrach et de la Sonelgaz

## Attar exclut la hausse des prix de consommation domestique de l'énergie

L'objectif serait de renforcer la production pétrolière du groupe et espérer son retour au niveau d'avant la crise pétrolière et sanitaire qui ont porté un coup de massue à l'entreprise, d'une part. D'autre part et concernant les problèmes de trésorerie et de rentabilités de la Sonelgaz qui posent un véritable ultimatum à l'Etat en raison des dettes insolubles dues au cumul des factures impayées, mais surtout à « la dépendance du pays à la rente », selon les propos de M. Attar qui s'est défendu « de mettre en causes les foyers à bas revenus », rassurant les ménages laminés par la crise économique concernant la hausse des prix de consommation de l'électricité et du gaz. Il a affirmé que pour le moment, « il n'est pas question d'augmenter les tarifs de l'énergie pour les petits citoyens », expliquant, toutefois, que « l'augmentation des prix fait partie du chantier du ministère pour les grands consommateurs et industriels dont le prix de revient des produits industriels évalué entre 40 à 60% issus de l'énergie, au fur et à mesure, il faudrait revoir les prix pour les activités lucratives ». Donc, l'augmentation

**Sans la procédure de sauvegarde des entreprises nationales engagées par l'Etat, la Sonelgaz qui subit depuis des mois un revers financier important en raison de la vente à perte de son gaz, « déposterait son bilan », a fait savoir, hier, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, qui a reconnu les difficultés financières à laquelle font face aujourd'hui la Sonelgaz et la Sonatrach. Attentif à l'évolution de la situation de ces entreprises, le ministre a mis l'accent sur les efforts de toutes les parties concernées associées aux efforts consentis pour soutenir financièrement ces entreprises. Pour ce faire, il faudrait, selon lui, prendre des raccourcis et accélérer l'élaboration des textes de lois concernant le cas de la Sonatrach afin de relancer l'investissement étranger ainsi que la remise à niveau de son système de gestion.**

des prix concernera de façon graduelle les industries énergivores, ce qui permettrait de réduire la pression sur la Sonelgaz. En plus de la mise en place d'une stratégie de développement et d'un plan business qui sauverait cette entreprise de la faillite. Dans cette perspective, le premier responsable du secteur, invité à une émission de la radio nationale, hier, a indiqué que « la Sonelgaz fait tout pour améliorer ses prestations, ce qui nécessite de gros investissements qu'il faut encourager pour lui permettre de créer de l'emploi », avançant, au passage « le chiffre de 27 milliards de dinars d'investissement à l'horizon 2030 pour permettre à Sonelgaz d'améliorer sa compétitivité et d'exploiter les énergies re-

nouvelables ».

**Pour mieux performer, la réorganisation de la gestion de Sonatrach urge**

Répondant, par ailleurs, à la question sur le revers financier de la crise pétrolière et économique sur l'activité de la Sonatrach, le ministre a fait état de la baisse de sa production « en raison des énormes retards en matière d'investissements, de développement et d'amélioration des techniques de production, mais également du refus d'entreprendre des travaux de récupération dans une cinquantaine de petits gisements qui peuvent, très rapidement, compenser la baisse de production du brut algérien et qui, en outre, sont susceptibles d'intéresser les investisseurs étrangers », a-t-il expliqué. Remettant en question les dysfonctionnements managériaux durant ces

années, estimant, d'ailleurs qu'il n'est pas normal que des gisements de gaz découverts dans les années 50 et abandonnés par la firme Total, en 2014, soient laissés à l'abandon ». Pointant du doigt aussi « le retard constaté dans la préparation des textes d'application relevant de la nouvelle loi sur les hydrocarbures », affirmant, dans ce sens, qu'il a décidé de délimiter les délais afin, qu'avant le mois de septembre, soient finalisés ces derniers », ajoutant que « sans ces textes, il n'est pas possible de développer des activités de partenariat, lesquels demandent entre deux à trois années pour devenir opérationnels ». Il sera, également, question de la réorganisation prochaine du fonctionnement de Sonatrach « pour la focaliser sur ses métiers de base », a-t-il précisé, reprochant au groupe de « faire de tout et de rien pour s'occuper de ce qui ne la regarde pas ». Le ministre a invité, par ailleurs, la société « à réduire les coûts de fonctionnement et d'exploitation de son gaz et de son pétrole pour être compétitive sur le marché, ainsi que le nombre de ses postes à l'étranger ainsi que les affectations effectuées à droite et à gauche ». M. Attar n'a pas mâché ses mots pour décrire l'anarchie qui règne au sein de ce groupe pétrolier, indispensable pour la relève économique du pays.

**Samira Takharboucht**

CIMENTIERIE

GICA

## Fin de la 1<sup>ère</sup> opération d'audit de son ciment pétrolier

La première étape de l'opération d'audit de surveillance numéro 1 du ciment pétrolier de la Société des ciments de Ain El Kebira (SCAEK), située dans la wilaya de Sétif a été clôturée, avec succès, a indiqué, hier, le groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) dans un communiqué. Il s'agit de « la première étape d'audit de son ciment pétrolier effectuée par l'API (American Petroleum Institute), qui est un bureau d'études américain et organisme certificateur de tous les produits et solutions destinées à l'industrie pétrolière mondiale », lit-on dans ce texte. Il est utile de rappeler que ces efforts de produire localement le ciment pétrolier par le groupe GICA au profit de Sonatrach vise à l'aider à limiter ou à arrêter l'importation de cette matière nécessaire dans les forages. Ce dernier a expliqué dans le détail le processus de la réalisation de cet audit qui « porte sur la vérification de la conformité du système de qualité de la SCAEK avec les exigences de l'API Q1 et la conformité du produit ciment forage classe G-HSR (ciment des puits du pétrole), avec la nouvelle édition API 10 A 25<sup>ème</sup> édition », soulignant, que « cette démarche s'inscrit dans le cadre du suivi du processus de certification API de son nouveau produit, le ciment pétrolier, qui était jusque-là importé pour plus de 30 millions de dollars, afin de satisfaire une demande nationale estimée à 200.000 tonnes », a précisé la même source.

« Cette opération d'audit de surveillance numéro 1, prévue initialement en mars dernier a été reportée, au mois de juillet en cours, en raison de la pandémie du Coronavirus (Covid 19) », a noté le groupe GICA dans son communiqué, rappelant, à l'effet des dates du déroulement de ladite opération après plus de trois mois de report. « L'opération s'est déroulée du 8 au 13 juillet 2020, par visioconférence, alors que la prochaine étape de surveillance est programmée en mars 2021 », indique le même document, dans lequel le groupe GICA a rappelé qu'« en décrochant le label API en juillet 2019, la SCAEK est désormais le premier producteur de ce type de ciment en Algérie avec un excellent rapport qualité-prix », s'est réjoui le groupe cimentier, expliquant que « l'API maintient plus de 700 normes et pratiques recommandées citées par la réglementation de la communauté internationale ». « Cette filiale du Groupe GICA, produit en moyenne 3 millions de tonnes de ciment par an », a indiqué le groupe dans son communiqué, dans lequel il exprime son optimisme quant « la capacité de cette filiale de répondre à toute demande du marché national et international ». Pour rappel, le groupe est devenu depuis 2019 le premier producteur de ciment pétrolier en Afrique.

**Samira Takharboucht**

Mine de Ghar Djebilet

## 20 millions de tonnes de fer, 5.000 emplois et une ligne ferroviaire en perspective

La création d'un ministère des Mines libre de la tutelle de celui de l'Energie auquel il était rattaché suivie de la décision d'entamer les opérations d'extractions d'or des gisements de Tirek et Amesmes (Tamanrasset) après de longues années de mise aux oubliettes, ont été bien accueillies par les citoyens. Selon la même source, il est également question de lancer, dès les prochaines années l'exploitation de 20 millions de tonnes de fer des mines de Ghar Djebilet (connu par les Touaregs sous le nom de Sath El Kamar) dans la wilaya de Tamanrasset. Il y a également l'existence de gisements de diamant que, selon des experts nationaux et étrangers, recèlerait le sous-sol algérien. Ils sont à même d'être exploités à moindre coût par les investisseurs. Ces informations ont été confirmées par le président de la République Abdelmadjid Tebboune qui a parlé d'une réserve en monnaie étrangère. Le premier a parlé d'une garantie en réserve de 60 milliards de dollars dans les caisses de l'Etat et de prochaine réunion du Conseil des ministres. Celle-ci permettra d'entamer l'élaboration d'une carte géologique de tous les gisements exploitables en terres rares, en tungstène, en phosphates, en baryte et autres matériaux. Toutes ces découvertes mettront la grande masse des Algériens aux oubliettes du clair-obscur de la gouvernance que leur imposait l'ancien système durant deux décennies. Une période où la gestion de nos ressources minières était vouée à tous les dépassements. Par la faute d'un président de la République narcissique comme Bouteflika, tout était sous le contrôle des entreprises étrangères. Elles décidaient de ou non la faisabilité de l'exploitation de tel ou tel autre gisement. Ces entreprises étrangères disposaient de moyens persuasifs pour exploiter nos ressources dans une opacité totale. C'est dire toute l'opportunité de la démarche appliquée ces derniers jours par le chef de l'Etat et son ministre des Mines. Elle a donné lieu à une réorganisation en profondeur de ce secteur. C'est ce qu'a confirmé ce dernier dans sa déclaration faite sur les ondes de la

radio nationale ces derniers jours. Il s'est longuement attardé sur l'exploitation de différentes et nombreuses mines telles que celles de fer de Ghar Djebilet. Il a tenu à préciser qu'en ce qui concerne le gisement de Ghar Djebilet, des expériences techniques ont été menées. Elles sont destinées à tenter une extraction basée sur une technique consistant en l'isolement du phosphore lors de l'opération de transformation du fer. Celle-ci s'est avérée moins coûteuse et sans risque sur l'environnement et sur les habitants » a-t-il tenu à préciser. Il a ajouté qu'une exploitation de la mine est prévue pour durant les deux prochaines années après finalisation des études techniques. Confortant son propos, le ministre a fait remarquer d'une certaine manière que l'Etat n'a pas encore mis en place une organisation qui puisse permettre au peuple d'être en possession de connaissances de données liées aux ressources minières. L'on a pris pour exemple le dossier Sonatrach. Force est d'admettre que durant des années, le système de gouvernance en place était volontairement inefficace. Le secteur se caractérisait par une absence totale des pratiques de gestion et d'évaluation. Ses structures de contrôle étaient inefficaces quant à révéler différents rapports de malversations établis par les enquêteurs chargés du dossier tels que ceux de Sonatrach et ses filiales. Il y a aussi celui des mines de fer de Ouenza et Boukhada à l'Est du pays. Leur P-DG a été placé sous contrôle judiciaire pour son implication dans plusieurs affaires de corruption, de dilapidation de deniers publics et d'abus de fonction au niveau de la société des mines de fer à Boukhadra et El Ouenza (Tébessa). La brigade économique de Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tébessa a ouvert une enquête approfondie sur ladite société. Elle y a découvert l'implication de cet ancien haut cadre dans le marché d'acquisition pour 200 millions DA de trois engins de forage et autres délits de droit commun. Ce qui est important dans ces affaires et bien d'autres ayant marqué la majorité des donneurs d'ordres, c'est

moins les rangs et les chiffres donnés, mais plutôt la réalité des faits vécus dans ce secteur des mines. A cela, les enquêteurs ont noté un net recul de prévention et de répression des organes de contrôle telle que la Cour des comptes. Ces organes abattent un énorme travail pour produire des rapports classés sans suite. Donc, de manière générale, le secteur minier apparaît comme ayant été l'un des plus mal gérés. Ce qui justifie la mise en place de 4 axes sur lesquels, repose la stratégie de relance du secteur des mines notamment la révision de la loi régissant l'activité minière pour attirer davantage des investisseurs locaux et étrangers. Le chef de l'Etat a parlé de la mise en place d'un groupe de travail qui veillera à élaborer l'avant-projet de loi modifiant celle minière de 2014. Ce projet de loi est appelé à être soumis au Conseil du Gouvernement dans les plus brefs délais. Toute aussi prévue, la révision de la carte minière nationale destinée à mieux préciser les contours des richesses minières dont dispose le pays. Il y a aussi le développement des mines existantes, c'est-à-dire déjà découvertes à travers leur restructuration, organisation et gestion. Au programme ministériel, il y a aussi la réorganisation des sociétés activant dans le secteur des mines, à travers la création d'une compagnie forte et professionnelle. Il est précisé que cette dernière comptabilisera des filiales et non un Holding comme c'est le cas jusqu'ici. Mohamed Arkab a noté son intervention par la formation de la ressource humaine pour améliorer le niveau des compétences. En ce qui concerne la richesse de notre sous-sol, le représentant du gouvernement a révélé que plus de 1.000 ressources minérales souterraines existent en Algérie. Ce nombre est composé de 70 millions tonnes de fer à Ouenza et Boukhadra et 3 milliards de tonnes à Ghar Djebilet. En ce qui concerne le phosphate, les réserves s'élèvent à 2,5 milliards de tonnes à Bir El Ater et environ dans la wilaya de Tébessa auxquelles s'ajoutent les métaux précieux et non précieux ».

**A. Djabali**



## INFOS EXPRESS

Oum El-Bouaghi

### Arrestation d'un malfaiteur spécialisé dans les vols à l'aide d'arme blanche

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et suite à des plaintes déposées en ce début de semaine par des citoyens qui ont fait l'objet de vols avec agression et menace à l'aide d'arme blanche dans la wilaya de Oum El Bouaghi par un inconnu, les investigations et l'enquête déclenchées par les éléments de la police de la 2e et 3e Sûretés urbaines de Oum El Bouaghi, ont abouti, selon les renseignements fournis par l'une des victimes, à mettre la main sur l'auteur de ces vols multiples. Un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre du mis en cause pour les chefs d'inculpation de «vol commis sur des personnes physiques sous la menace d'arme blanche suivi d'agression».

A.Remache

Alger

### Plus de 1.600 tonnes de production halieutique lors du 1er semestre 2020

La production halieutique sur le littoral de la wilaya d'Alger a connu «une stabilité» lors du premier semestre de l'année 2020, en comparaison avec la même période de l'année écoulée, avec plus de 1.600 tonnes produites en dépit de la crise sanitaire que traverse le pays du fait de la covid-19, a-t-on appris dimanche de la direction de la Pêche et des Produits halieutiques d'Alger. Dans une déclaration à l'APS, Rabia Zerrouki, directrice de la Pêche d'Alger a affirmé que le bilan de la production halieutique sur le littoral algérois avait atteint, entre janvier et juin 2020, un total de 1.646,475 tonnes de différents types de poissons, précisant que la production a connu une certaine stabilité, en comparaison avec la même période de l'an passé où 1.521,613 tonnes avaient été produites, soit une différence de 125 tonnes.

Agence

Téléphonie

## Le HUAWEI Y9s dévoile ses atouts



C'est d'ailleurs ce qui explique la popularité de cette gamme auprès d'un aussi grand nombre d'utilisateurs. Le dernier-né de la série, le HUAWEI Y9s, perpétue plus que jamais cette tradition et place la barre encore plus haute au sein du segment des smartphones d'entrée de gamme. Mais qu'est ce qui pourrait bien vous décider à acheter ce modèle en particulier et pas un autre ?

### Voici plusieurs bonnes raisons :

Qu'il s'agisse d'immortaliser des paysages fascinants ou de magnifiques horizons nocturnes, le HUAWEI Y9s sublimerait toujours les images que vous prendrez avec sa caméra. Avec le HUAWEI Y9s, tout ce que vous aurez à faire c'est de pointer et de cliquer. Avec son puissant système de triple caméra géré par IA, vous êtes assuré que vos images seront toujours parfaites. Grâce à

La série Y de HUAWEI est connue pour être l'une des gammes les plus plébiscitées par les consommateurs. Proposant un design unique en son genre et offrant une expérience utilisateur extrêmement aboutie, chacun des modèles de la série Y est performant, élégant et puissant.

la puissance de son objectif principal de 48 mégapixels, mais aussi de son objectif ultra grand-angle de 120 degrés de 8 mégapixels et de son objectif de 2 mégapixels, le HUAWEI Y9s est l'allié qu'il vous faut en matière de photographie. Vous avez du mal à prendre une bonne photo là où la luminosité fait défaut ? Ne vous inquiétez pas ! Les HUAWEI Y9s sont équipés du mode nuit AIS qui vous fera obtenir des photos parfaitement lumineuses même lorsque les conditions d'éclairage sont déplorables. Vous aimez prendre des selfies ? Sachez que le HUAWEI Y9s abrite un

puissant appareil photo pour selfies. Si vous tenez en main un HUAWEI Y9s, vous serez frappé par le fait que la caméra n'apparaisse pas à sa place habituelle en haut de l'écran. Caché à l'abri des regards, l'appareil photo IA Selfie du HUAWEI Y9s est rangé au niveau du bord supérieur du téléphone.

Vous connaissez les encoches ? Ces marques noires qui se trouvent sur le dessus de votre écran et qui vous gênent toujours lorsque vous essayez de jouer à un jeu ou de regarder un film ? Eh bien, sachez que les HUAWEI Y9 n'en possèdent pas ! Le HUAWEI Y9s bénéficie de l'écran Huawei Ultra FullView Display, qui est essentiellement un écran FHD+ pur et ininterrompu de 6,59 pouces qui vous apporte une zone de visualisation maximale, parfaite pour visionner de longues séances de films ou de jeux prolongés.

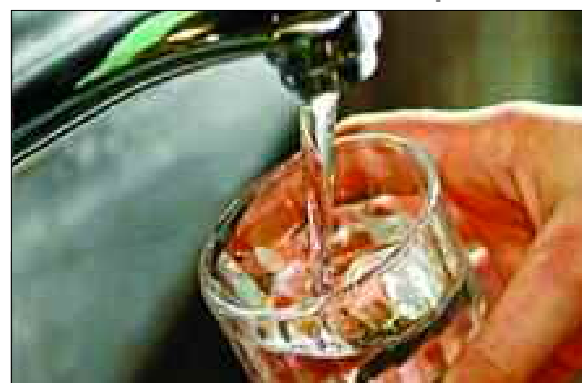
C.P.

## Feux de forêt à Tébessa : mobilisation de 60 éléments de la Protection civile



Au total, 60 éléments de divers grades de la Protection civile de la wilaya de Tébessa sont mobilisés dans le cadre de la colonne mobile, installée au début du mois en cours pour lutter contre les incendies de forêt et les cultures agricoles, a indiqué dimanche, le directeur de ce corps constitué, Sadek Draouet. (Photo > D. R.)

## Tizi-Ouzou : Des mesures engagées pour améliorer l'alimentation en eau potable



Des solutions à court, moyen et long terme, susceptibles d'améliorer l'alimentation en eau potable à Tizi-Ouzou, seront engagées prochainement, a-t-on indiqué dimanche lors d'une séance de travail organisée au siège de la wilaya en présence du secrétaire général du ministère des Ressources en eau, Kamel Eddine Mihoubi. (Photo > D. R.)

## INFOS EXPRESS

### La service contrôle parental Mobilis@fe : «Préserver vos enfants, notre priorité !»



Soucieux du bien-être de ses clients et de la sécurité des enfants utilisateurs de l'internet mobile sur son réseau, Mobilis annonce la disponibilité de son service contrôle parental «Mobilis@fe» sur toutes ses offres. Le service contrôle parental Mobilis@fe est une solution internet, qui permet aux parents d'accompagner et de protéger pas à pas leurs enfants, avec une assistance maximale, filtrant les contenus et applications inappropriés du web qui ne seraient pas adaptés à leurs âges. Il consiste à sécuriser la navigation des enfants sur internet, en rattachant leurs lignes mobiles à celles de l'un de leurs parents qui aura le rôle d'administrateur. Ainsi, le parent pourra appliquer et modifier les profils de filtrage à ses enfants à travers l'interface Web « Meetmob ». D'une validité de 12 Mois, les parents désirant bénéficier de la solution Mobilis@fe, devront se rendre au niveau d'une agence commerciale Mobilis munis de leur pièce d'identité. À travers ce service, Mobilis, s'engage à accompagner et sécuriser les usages numériques des enfants, en offrant la solution idéale à tous les parents.

C.P.

Technologie

## OPPO lance la charge flash 125W, la charge flash sans fil AirVOOC 65W et le mini-chargeur SuperVOOC 50W

OPPO a annoncé la sortie officielle de la charge flash 125W, de la charge flash sans fil AirVOOC 65W, du mini-chargeur SuperVOOC portable 50W ultra-petit ainsi que du mini-chargeur flash 110W.

La technologie de charge flash 125 W représente la dernière percée technologique en matière de charge flash pour l'industrie de la téléphonie mobile. Avec un algorithme de cryptage avancé et des régulateurs de contrôle de température stricts, il permet une utilisation sûre et efficace du dispositif de charge flash. La charge du flash sans fil AirVOOC de 65W permet aux utilisateurs de charger plus rapidement que la charge filaire. Le chargeur mini SuperVOOC 50W et le chargeur flash 110W qui sont introduits pour la première fois, sont des innovations

uniques de la technologie de charge flash VOOC d'OPPO.

### Charge flash 125W : charge plus rapide à l'ère 5G

La technologie de charge flash 125W d'OPPO utilise une technologie de charge directe capable de charger une batterie de 4000mAh jusqu'à 41% en 5 minutes et de la charger entièrement en 20 minutes au rythme le plus rapide. Elle est compatible avec les protocoles précédents de charge flash SuperVOOC et VOOC et prend également en charge les protocoles grand public, y compris 65W et 125W PPS. Actuellement, c'est la technologie de charge flash la plus avancée de l'industrie.

### Charge flash sans fil AirVOOC 65W

Les utilisateurs veulent charger

leurs appareils aussi rapidement que possible. La réponse à ce problème est la technologie de charge flash sans fil leader du marché AirVOOC 65W, qui adopte une technologie auto-développée de pompe de charge isolée et la conception parallèle à double bobine pour augmenter davantage l'efficacité de charge sans fil.

La charge flash sans fil AirVOOC 65W peut charger entièrement une batterie de 4000mAh en 30 minutes au rythme le plus rapide. La technologie comporte cinq mesures de protection de sécurité en plus d'une fonction de détection d'objets étrangers. Elle est également compatible avec la norme Qi et offre aux utilisateurs une expérience de charge sans câble et ultra-rapide.

C.P.



Maroc : le royaume garde ses frontières fermées en raison de la pandémie

## Un déconfinement contrarié par la Covid-19 malgré une timide ouverture des frontières

**Le Maroc a annoncé, dimanche 19 juillet, un nouvel allègement des mesures pour endiguer la pandémie de coronavirus, permettant aux établissements touristiques d'utiliser leurs capacités totales d'accueil, depuis lundi. Mais le royaume garde les frontières closes jusqu'à nouvel ordre, sauf pour les Marocains bloqués à l'étranger et pour les résidents étrangers au Maroc qui ne peuvent rentrer chez eux.**



■ Maroc : l'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 10 août.

(Photo : DR)

Rabat a en effet, annoncé début juillet 2020 une opération exceptionnelle permettant aux Marocains, y compris ceux résidant à l'étranger, de rentrer à partir du 15 juillet par avion ou par bateau depuis la France ou l'Italie. Sites internet, agences de voyages et compagnies aériennes ont été pris d'assaut dès cette annonce, selon des médias locaux. D'après un sondage effectué par la presse locale début juillet, un Marocain de l'étranger sur deux espérait rentrer au pays cet été. Reste à savoir combien y parviendront, car pour beaucoup, le voyage ressemble à une mission impossible.

Le prix des billets a causé des remous sur les réseaux sociaux jusqu'à ce que la compagnie nationale marocaine annonce des prix conformes aux tarifs saisonniers. Le Maroc exige un double test négatif de moins de 48 heures avant l'embarquement, «Aucun laboratoire n'accepte de me faire passer le test si je n'ai pas de fièvre. il faut aller dans un labo privé mais aucun n'accepte de me livrer les résultats dans les 48 heures», dénonce sur Facebook une Marocaine résidant aux Etats-Unis. Le royaume a accueilli en 2019 plus de 2,9 millions de Marocains résidant à l'étranger qui drainent les devises et participent largement au dynamisme du secteur immobilier en investissant pour leurs vacances ou leur retraite. Pour faire face à la situation, les professionnels du tourisme tablent donc sur les clients nationaux. «Le gouvernement a décidé de passer à la troisième phase du plan de déconfinement à partir du 19 juillet à minuit dans le cadre de la poursuite de

la mise en œuvre des mesures nécessaires pour le retour progressif à la vie normale et la relance de l'économie», ont indiqué les autorités marocaines dans un communiqué. Il est ainsi permis aux établissements touristiques d'utiliser 100% de leur capacité d'accueil, sans dépasser 50% de leurs espaces communs comme les restaurants, piscines et salles de sport. Les rassemblements et activités regroupant moins de vingt personnes sont à nouveau permis ainsi que l'ouverture des centres culturels, bibliothèques, musées et sites archéologiques mais sans dépasser 50% de leur capacité d'accueil. L'orga-

nisation de rencontres sportives officielles est aussi possible mais sans présence du public. Et la capacité des moyens de transport public passe de 50 à 75%. Les fêtes de mariage et rassemblements pour des funérailles restent interdits. Cinémas et piscines publiques doivent également rester fermés, a précisé le communiqué. Le Maroc autorise depuis juin l'ouverture des cafés, restaurants, commerces et le tourisme intérieur, mais l'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'au 10 août. Le port du masque est obligatoire partout, sous peine de sanctions. Le Royaume est relativement épargné par la pan-

démie avec plus de 17.000 contaminations et 269 décès depuis mars. Les autorités ont multiplié ces derniers jours les avertissements contre la négligence par certains des mesures sanitaires nécessaires. Elles ont mis en garde contre les risques sanitaires liés à la période estivale et aux célébrations de l'Aïd el-Kébir fin juillet. Plusieurs quartiers de Tanger sont de nouveau confinés depuis le 13 juillet. La ville de Safi a été placée quelques jours plus tôt en quarantaine après l'apparition d'un foyer de contamination dans une usine de conserve de poissons, indique-t-on.

Oki Faouzi

## Prisonniers sahraouis au Maroc : le CONASADH préoccupé

Le Comité national sahraoui des droits de l'Homme (CONASADH) a exprimé sa vive préoccupation face au traitement cruel de l'occupation marocaine contre les prisonniers sahraouis en refusant de leur fournir le traitement médical nécessaire en cette période de propagation de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). Dans sa déclaration, reprise dimanche par l'Agence de presse sahraouie (SPS), le Comité a appelé le régime marocain à respecter les accords et traités internationaux pertinents et les exigences du droit international humanitaire et sa compétence dans les Conventions de Genève relatives à la situation des détenus du groupe Gdeim Izik, et le statut du Sahara occidental occupé en tant que territoire dans lequel le processus de décolonisation n'est pas achevé. Le CONASADH a également appelé les autorités d'occupation marocaine à «se conformer aux exigences de l'article 6 de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, qui exige le procès des détenus civils par la puissance occupante dans le pays occupé, c'est-à-dire dans les territoires occupés du Sahara occidental, ainsi qu'aux exigences de l'article 67 du même traité qui oblige les autorités d'occupation à garder à l'esprit que l'accusé n'est pas un de ses ressortissants». Dans le même contexte, le Comité sahraoui des droits de l'Homme a réitéré sa «solidarité absolue avec la lutte, la constance et les positions des détenus du groupe Gdeim Izik face à la politique de vengeance de l'occupation marocaine».

Le Comité a, dans sa déclaration, lancé un appel à l'ONU, le Conseil de sécurité, ainsi que les organisations régionales (l'Union africaine, l'Union européenne et le Comité international de la Croix-Rouge) et les organisations internationales non gouvernementales, pour «intervenir d'urgence afin de protéger les prisonniers civils sahraouis dans les prisons marocaines contre les risques de contamination du Covid-19», ainsi pour «faire respecter les exigences du droit international des droits de l'Homme et droit international humanitaire mentionnés dans les Conventions de Genève». Le président de la CONASADH, Abba Al-Hussein, a exprimé, lors de sa participation mardi dernier aux travaux de la 66e session de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, tenue par visioconférence, la préoccupation de son organisation face au danger que représente la propagation du coronavirus dans les territoires occupés de la République sahraouie, qui menace la vie de la population sahraouie vivant sous occupation, en particulier dans les établissements pénitentiaires du Maroc. M. Al-Hussein a tenu «l'Etat marocain, pleinement responsable de la vie des prisonniers civils sahraouis», appelant la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples «dans le cadre de son mandat à intervenir d'urgence pour mettre fin aux souffrances des prisonniers civils sahraouis afin de les protéger et de les libérer».

R.I

Libye

## L'implication des tribus libyennes dans les combats armés ouvre la voie aux pires scénarios

L'implication de certaines tribus libyennes dans des combats armés «est à même de torpiller la solution politique et d'ouvrir la voie aux pires scénarios», estime l'expert sécuritaire et ancien observateur international dans la Mission des Nations unies pour la paix en Erythrée et en Somalie, Ahmed Kerrouche.

Dans une déclaration à l'APS, M. Kerrouche a précisé que cette situation «sera désastreuse pour la société libyenne qui imposera définitivement, faisant basculer le pays dans une interminable guerre civile». Fustigeant l'attitude de certains pays qui «font fi des recommandations de la Conférence de Berlin, intensifient leurs ingérences au point d'armer et entraîner des tribus pour les impliquer dans les combats armés», il a affirmé que ceci «est à même de torpiller la solution politique et d'ouvrir la voie aux pires scénarios». Pour cet expert sécuritaire, l'intervention militaire en Libye «fait perdurer la crise et entraver la démarche prônée par l'Algérie de favoriser le dialogue et l'entente afin de mettre en place un Conseil de transition consensuel qui aura à préparer une nouvelle Constitution et une loi sur les élections pour l'organisation d'élections présidentielle et législative permettant à la Libye de passer à la légitimité populaire». Saluant les efforts de la diplomatie algérienne, M. Kerrouche s'est félicité de l'initiative annoncée par le Président Tebboune concernant une initiative commune avec la Tunisie en vue du règlement de la crise en Libye. Pour sa part, le directeur d'édition de la «Revue africaine des sciences politique» et enseignant universitaire, Bachir Chaïb a indiqué que «l'armement des tribus libyennes constitue une menace pour les pays de la région mais surtout pour l'Etat libyen et la cohésion de son peuple, composé essentiellement de tribus», rappelant que l'armement des tribus a échoué en Afghanistan en dépit de tous les fonds injectés. Il a relevé, dans ce sens, les graves répercussions de cet armement sur les pays du Sahel, au regard des prolongements des tribus libyennes dans nombre des pays voisins comme le Niger, le Tchad et le Soudan. La question à poser est qui est derrière l'idée d'armer ces tribus en dépit des dangers qu'elle représente pour les pays de l'Afrique du Nord ? Notamment, en l'absence de tout encadrement de ces tribus, a-t-il estimé. Pour rappel, le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune a fait état, dimanche soir, lors de son entrevue avec des responsables des médias nationaux, d'une possible initiative algéro-tunisienne pour la résolution de la crise libyenne, se disant optimiste quant au règlement de cette crise. Il avait réaffirmé que le règlement du conflit entre libyens «passe impérativement par la table du dialogue et que l'usage des armes n'a et ne sera jamais la solution». Regrettant «les tentatives d'implication de certaines tribus libyennes dans le conflit armé ces dernières 24 heures», le président de la République s'est dit inquiet de voir ce pays transformé en champs de bataille entre grandes puissances, estimant que «c'est là une situation très dangereuse qui pourrait faire basculer la Libye dans le même sort que la Somalie». Le Président de la République, avait reçu, dimanche, Mme Stephanie Williams, représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) en Libye. Les deux parties ont examiné les développements préoccupants en Libye, à la lumière des efforts de l'ONU visant la reprise du processus de paix sur la base des décisions de la Conférence internationale de Berlin. Le Président de la République a réaffirmé, à cette occasion, la position constante de l'Algérie appelant à l'accélération d'un règlement politique en tant que seule et unique voie pour mettre un terme à l'effusion de sang et maintenir la situation sous contrôle, pour que le peuple libyen frère puisse reconstruire son pays dans le cadre de la légitimité populaire à même d'assurer l'intégrité de son territoire et sa souveraineté nationale, loin de toute ingérence militaire étrangère. De son côté, Mme Williams a affirmé à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président de la République : «Nous sommes en train de travailler, sous les auspices de l'accord de Berlin, dont l'Algérie fait partie, pour essayer de trouver une solution politique à la crise en Libye et agir aussi sur le volet économique. Nous sommes reconnaissants des efforts fournis par l'Algérie pour une solution politique à cette crise». Elle a fait part, à ce propos, de la «préoccupation» du SG de l'ONU, Antonio Guterres, concernant la situation qui prévaut en Libye et sa demande aux forces étrangères de cesser leurs ingérences dans ce pays.

R.I



# contribution

## Transition énergétique

# Les exportations de phosphates et de fer seront-elles des substituts aux entrées de devises des hydrocarbures ?



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

**Grâce à l'exportation du phosphate et du fer à l'état brut ou semi-brut, l'Algérie fera-t-elle face à la baisse du prix des hydrocarbures comme le stipulent certains experts qui veulent coller aux événements, sans analyse objective, ayant conduit par le passé le pays à l'impasse que nous connaissons (voir nos analyses google 2007/2010) ?**



O r, tant pour le phosphate que pour le fer (brut ou semi-brut), la commercialisation dépend tant des contraintes d'environnement, du management stratégique interne, de la teneur chimique donc de leur pureté qui déterminent le coût d'exploitation, de la croissance de l'économie mondiale et surtout de la quatrième révolution industrielle qui se met progressivement en place 2020/2030 avec le primat du savoir de la transition numérique et énergétique. Ci-joint une analyse, après consultation de nombreux experts du domaine, qui j'espère sera utile au gouvernement afin d'éviter les erreurs du passé qui se sont chiffrées en pertes évaluées à des milliards de dollars. L'Algérie est dotée de richesses minières qu'il s'agira de valoriser en étant attentif au coût d'exploitation et à la concurrence internationale, pouvant avoir les plus grandes réserves mais non rentables financièrement, (voir notre interview à Radio Algérie Internationale, invité du jour 10/07/2020 et au quotidien horizons 12/07/2020) : en plus du fer et du phosphate, plus d'un milliard de tonnes de sel, plus de 100 millions de tonnes de plomb et de zinc, plus de 100 tonnes d'or, 24 millions de tonnes de wolfram, 1,4 million de tonnes de manganèse, 6,3 millions de tonnes de célestine, 22 millions de tonnes de barytine, 6,5 millions de tonnes de kieselguhr, 7 millions de tonnes de feldspath ; d'importantes ressources qui seront certainement d'un apport considérable pour la relance de l'économie nationale, sous réserve de débureaucratiser et de libérer les énergies créatrices. Pour le dossier phosphate, c'est un vieux dossier avec une importante publicité, l'inauguration de plusieurs anciens premiers ministres avec des coûts d'études faramineux et qui n'a pas vu le jour depuis. Le phosphate est un élément clé entrant dans la composition des engrais qui sont d'une importance cruciale

pour la sécurité alimentaire mondiale. Le cours du phosphate brut connaît d'importantes fluctuations entre 2015 et 2020 : 118,90 dollars la tonne métrique en juin 2015, 110,50 en juin 2016, 92,50 en juin 2017, 87,50 en juin 2018, 97,50 en juin 2019 et 72,90 en mai 2020. Pour les réserves en phosphate, par ordre Maroc 50 000 mt Chine 3 700, Algérie 2 200, Syrie 1 800, Afrique du Sud 1 500, Russie 1 300, Jordanie 1 300, Egypte 1 250, Australie 1 030, USA 1 100, Arabie Saoudite 950. Pour la production, les pays qui arrivent en premier 2015, nous avons la Chine, le Maroc, les USA, l'Egypte, la Tunisie, l'Arabie Saoudite, Israël l'Australie, le Vietnam, la Jordanie, l'Algérie venant très loin avec seulement 2,6 mt. Le prix du phosphate brut a été divisé par trois depuis son pic de l'année 2008 ; ayant chuté de -43,2% depuis l'année 2011 et est coté, pour le brut le 12 juillet 2020. Selon les prévisions de la Banque mondiale, la tendance générale à moyen terme des prix des produits phosphatés reste orientée à la baisse, le phosphate brut se négocierait entre 2020/2025 autour de 80-85 dollars US la tonne métrique, celui du DAP autour de 377,5 dollars US la tonne métrique et le TSP à près de 300 dollars US la tonne métrique. Dans une nouvelle analyse, l'agence de notation mondiale estime que les prix des roches de phosphate resteront en moyenne à 100 dollars la tonne (sans frais à bord), et les prix de la tonne de roche de phosphate (sans frais à bord) atteindront 110 dollars sur le long terme. Sous réserve des mesures pour la protection de l'environnement, unités très polluantes comme pour la transformation du fer devant les éloigner des zones urbaines pour éviter des maladies respiratoires qui occasionnent un coût indirect supporté par le budget de l'Etat, si l'on exporte trente millions de tonnes de phosphate brut annuellement à un cours

moyen de 100 dollars entre 2020/2005, nous aurons un chiffre d'affaire de 3 milliards de dollars. Comme dans cette filière les charges sont très élevées (amortissement et charges salariales notamment) minimum de 40%, le profit net serait pour trente missions de tonnes environ 1,8 milliard de dollar. En cas d'association avec un partenaire étranger selon la règle des 49/51%, le profit net restant à l'Algérie serait légèrement supérieur à 910 millions de dollars. Pour accroître le profit net, il faut donc se lancer dans des unités de transformation hautement capitalistiques avec des investissements lourds et à rentabilité à moyen terme avec une exportation de produits nobles. Ainsi, sur un marché aussi concurrentiel que l'UE, l'engrais/urée était vendu à plus de 350 euros la tonne en 2014, 260 dollars en mars 2018, et a été coté en moyenne début juillet 2020 à 240 dollars. Quant au prix de l'ammoniac sur le marché mondial, devant tenir compte des différentes structures, en moyenne, étant très volatil, il a fluctué à 480 dollars la tonne en janvier 2015, à 338 dollars 2017, la tonne, à 404 dollars cotation du début février 2018 et est coté, début janvier 2020 avant la crise, supérieur à 450 dollars la tonne. Mais pour une grande quantité exportable, cela nécessite des investissements très lourds et à rentabilité à moyen terme pas avant 2025/2030 si le projet est en fonctionnement en 2021/2022. Et pour une importante quantité exportable, cela passe par un partenariat du fait du contrôle de cette filière par quelques firmes au niveau mondial. Pour le fer de Gara Djebilet, c'est également un vieux dossier avec bon nombre d'études de faisabilité avec des coûts tant en dinars qu'en devises importants. Lorsque j'étais conseiller au ministère de l'Industrie et de l'Energie entre 1974/1979 ; nous

La découverte de ce gisement date depuis les années 1950 avec les études du Bureau de recherche minière en Algérie en 1953, le Bureau d'investissement en Afrique en 1959, le Service d'études et recherches minières en 1961 jusqu'aux premières tentatives de développement à titre expérimental du site avec l'entrée en scène de la Sonarem après la nationalisation des mines. Des avis d'appels internationaux à manifestation d'intérêt lancés par Sonatrach, détenteur depuis 2009 du titre minier (adjudication, exploration) n'ont pas connu le succès escompté. Resté au stade de la «pré-faisabilité», le dernier «projet intégré de Gara Djebilet», mis sur pied en 2005, prévoyait aussi bien l'exploitation proprement dite jusqu'à la production du fer. Ce projet intégrait l'extraction du minerai de fer avec option pour son enrichissement sur place, son transport par voie ferroviaire (projet de chemin de fer reliant Tindouf à Bechar) vers le nord du pays, une usine sidérurgique proche d'un port en cas d'exportation d'une partie du produit et la construction d'une cité minière près du site appelé à accueillir une importante main-d'œuvre. Le prix du fer est fluctuant ayant été coté en décembre 2016 à 80 dollars la tonne, en octobre 2018 à 73 dollars et en juin 2020 à 78 dollars la tonne (la tonne de ferraille 19 dollars), les réserves mondiales de fer étant évaluées selon les organismes internationaux à 85 000 millions de tonnes. L'Australie arrive en tête avec 24 000 Mt, suivi de la Russie 14 000Mt, du Brésil 12 000 Mt, de la Chine 7 200 Mt, de l'Inde 5 200 Mt, Etats-Unis 3 500 Mt, du Venezuela 2 400 Mt, de l'Ukraine 2 300 Mt, du Canada 2 300 Mt et de la Suède 2 200 Mt, l'Algérie selon les données algériennes (gisements exploitables) entre 1 500 et 2 000 Mt du fer de Gara Djebilet.

(A suivre)  
A. M.



Bordj Menaiël

## Lycée Chafaï Ahmed : une dégradation totale !

Omar Fetmouche est un grand dramaturge, spécialiste de l'univers du théâtre et scénariste qui a été l'auteur du théâtre pour enfants Sindjab de Bordj Menaiël. Ils sont nombreux les cadres qui occupent diverses fonctions dans les ministères algériens en qualité de Drag, de Dal, de commissaire aux comptes, d'experts-comptables, de conseillers, de commissaires de police et autres métiers. La réalisation du projet de construction du lycée Chafaï de Bordj Menaiël dans les années 1970 a été l'œuvre d'un combat au quotidien d'un honnête homme, Amara Ahmed, en l'occurrence. Il était directeur de collège, et en même temps, le premier président élu de l'APC de Bordj Menaiël, dans les années 1968. En sa qualité de directeur d'établissement scolaire, il ne pouvait supporter la déperdition scolaire à cause de l'inexistence d'un lycée et le peu d'élèves qui avaient la chance de poursuivre leurs études secondaires et qui devaient ensuite rejoindre, soit le lycée Amirouche de Tizi-Ouzou, soit le lycée technique de Dellys, car territorialement, la localité de Bordj Menaiël faisait partie intégrante de la wilaya de Tizi-Ouzou. M. Amara refusait de voir un élève jeté à la rue, il faisait tout ce qui était en ses moyens pour leur accorder des chances. Incontestablement, le lycée Chafaï, qui porte le nom d'un chahid de la région, est intimement lié au personnage qu'est Amara Ahmed, celui que l'on appelait M. le directeur, une fois au collège et M. le maire dans l'enceinte de l'APC. Il ressort des entretiens que nous avons eus que peu de jeunes connaissent l'homme qu'il était, mais d'autres se souviennent d'un homme doté d'une forte personnalité, d'une grande intelligence et d'une fermeté qui ne faisait pas de discrimination entre les riches et les pauvres. Son sens de l'équité était également apprécié, il ne pouvait en être autrement de la part d'un homme qui n'avait jamais renié ses origines rurales étant donné qu'il portait le fameux pantalon Kaâda (seroual el ma kaada). Amara Ahmed s'était juré que la construction d'un lycée à Bordj Menaiël serait une affaire personnelle qu'il mènerait dans le cadre d'un combat juste et légitime. D'ailleurs, il avait entièrement raison de s'en

**Voilà un établissement éducatif qui a perdu de sa verve, le lycée Chafaï Ahmed possède une grande histoire, un établissement secondaire qui a été construit sur une parcelle de terrain qui servait de rendez-vous pour les grands matchs de football, un terrain qui a vu d'excellents footballeurs formés dans le tas, à l'image des Tayeb Amrous, Sadek Amrous, Aidir Hamid, Matouk Abdelkader, Amar Bouchanane, et la liste est beaucoup trop longue pour les citer tous. Pour ceux qui ne le savent pas, le lycée Chafaï Ahmed de Bordj Menaiël est une école d'excellence qui a de tout temps produit de brillants élèves qui sont devenus par la suite des médecins, des chirurgiens, à l'image de Tahar Naili, Hamid Achour, Sidi Rouhou Amar, du regretté Tafat Bouzid Abdelkrim, mais aussi des experts fonciers à l'image de Abdenour Mostefaoui, et des dizaines, si ce n'est des centaines d'avocats agréés près la Cour, auprès du ministère de la Justice.**

tenir à ses objectifs. Il n'échappe à personne aujourd'hui que le lycée Chafaï est considéré comme étant le doyen des établissements secondaires dans la wilaya de Boumerdès qui est devenue en quelque sorte la fierté de la ville de Bordj Menaiël. Réaliser un lycée dans les années 1970 relevait de l'utopie, c'était quelque chose d'inimaginable à l'époque, au-delà même du prestige et des résultats probants. Eh oui, c'est toute la clairvoyance d'un homme qui a beaucoup donné au secteur éducatif. Ce qui n'est plus le cas actuellement, le lycée Chafaï Ahmed a perdu de sa notoriété, les conditions de scolarisation décriées, et le lycée se dégrade de plus en plus et cela depuis le séisme du 21 mai 2003 qui a endommagé la structure de l'établissement, les parents d'élèves sont en colère à cause de cette situation qui ne fait qu'empirer et des élèves qui ne cessent d'afficher leur inertie, et des responsables locaux APC/APW, des élus qui ont tourné le dos à cette institution vieille de 50 ans : il n'y a aucune amélioration des conditions de scolarisation des enfants. Le lycée Chafaï Ahmed a été frappé de plein fouet par le tremblement de terre du 21 mai 2003, chose qui a contraint les responsables du secteur à l'époque, par l'intermédiaire de Mme Saheb Tassadiq, d'implanter des classes en préfabriqué pour permettre aux élèves de poursuivre leurs études, mais malheureusement contre toute attente, le provisoire qui devait laisser place à un nouveau projet d'infrastructure éducative n'a fait que durer

et faire endurer au même moment un véritable calvaire aux élèves, et ce depuis dix-sept ans. Au jour d'aujourd'hui, les élèves poursuivent leurs études dans des conditions lamentables, dans des classes dépourvues de toutes commodités, les classes sont abîmées, laissant entrer l'eau de pluie en hiver et une chaleur suffocante en été. Les fenêtres sont pratiquement cassées alors que les portières sont défoncées sans parler des chaises et des tables. Pour rappel, au lendemain du séisme du 21 mai 2003, l'établissement a été classé dans la catégorie 3 avec confortement des structures. Un rapport d'expertise du centre de contrôle technique (CTC) avait décidé de la démolition de la bâtisse, tout en affirmant qu'un nouveau projet d'étude était inscrit pour la reconstruction de nouvelles classes. Depuis 2003, nous continuons à envoyer nos enfants dans ce lycée sans se soucier de leur sécurité, nous attendons aussi que la nouvelle bâtisse soit reconstruite et dont le projet mentionne la création de dix-neuf nouvelles classes, les services de la DLEP sont venus constater de visu afin d'entamer les travaux, malheureusement rien n'a été fait ! Où allons nous avec cette situation de pourrissement ? De quel droit s'est-on permis d'utiliser des dortoirs pour les réaménager en classes provisoires, des dortoirs qui ne sont pas aérés ? L'inspecteur de l'Éducation n'a pas accepté cette situation, aussi il est à noter qu'autrefois le lycée Chafaï disposait de deux véhicules, une Volkswagen fourgon et une

Dacia utilitaire pour les besoins du lycée, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, ces deux véhicules ou plutôt les carcasses sont exposées au vu et au su des élèves et des enseignants dans la cour du lycée. Plusieurs pétitions ont été adressées aux autorités compétentes par le biais du président de l'Association des parents d'élèves, à l'époque M. Idir Hamid, ainsi que par des parents d'élèves qui ont écrits plusieurs missives aux autorités locales en attirant l'attention sur les mauvaises conditions de scolarisation des élèves mais cela n'a rien donné, précise notre interlocuteur. Et d'énumérer les autres manques à combler : Absences de sanitaires dignes de ce nom, vestiaires dégradés et insalubres à longueur d'année en raison notamment de l'absence d'eau, pas de cantine scolaire. Le site de l'emplacement du lycée Chafaï est situé dans un lieu très élevé qui domine toute la ville de Bordj Menaiël et dispose d'une grande parcelle de terrain inexploitée, autrefois le terrain de football jouxtant l'institution éducative appartenait au lycée, malheureusement ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il faut rendre à César ce qui appartenait à César, le lycée Chafaï a de tout temps eu les meilleurs enseignants à l'image des coopérants Syriens, Palestiniens, Égyptiens, Européens. C'était un joyau architectural, ce qui n'est plus le cas actuellement, il a perdu de sa renommée. Il suffit de pénétrer l'enceinte de l'établissement pour voir de visu le désastre qui y règne à l'intérieur, il ne reste que le squelette de la construction. Que faut-il faire pour que le lycée redore son blason de jadis ? Tout d'abord, il faut doter les enseignants de moyens pédagogiques, de moyens matériels, mettre les élèves dans la confiance absolue afin qu'il puisse étudier le plus normalement du monde. Depuis combien de temps cet établissement n'a pas vu un haut responsable venir constater de visu la situation déplorable auquel le lycée Chafaï Ahmed est confronté ? Alors de grace M. Khensous Nadir, directeur de l'Éducation de la wilaya de Boumerdès, faites un tour et sauvez ce qui peut être encore sauvé. A bon entendeur, salut.

Kouider Djouab

Boumerdès

## Des parents d'élèves saisissent le Snapest

Des parents d'élèves veulent des examens de rattrapage, particulièrement dans le cycle du moyen et du secondaire, ils viennent de saisir le Snapest pour l'organisation d'examens de rattrapage ou de rachat avant la reprise des classes en octobre prochain. Des examens salutaires pour les élèves qui pourraient permettre à certains d'entre eux dont la moyenne actuelle n'atteint pas les 9 requis de passer en classe supérieure. Au calcul de leurs moyennes sur la base des deux seuls trimestres comptabilisés pour le passage, ils sont considérés comme redoublants appelés à refaire leur niveau, d'autres seront exclus. Les parents d'élèves qualifient cela « d'injustice » alors que d'autres « d'exagération », car ils estiment que par exemple selon le témoignage d'un parent d'élève du lycée Chafaï de Bordj Menaiël, le troisième trimestre est censé être déterminant alors que le premier trimestre est pour l'adaptation et le deuxième trimestre est plutôt incitatif. Et c'est pour cela que sur la base pédagogique le Snapest émet le même avis et souhaite que les parents d'élèves « décus » saisissent l'opportunité de rendre compte de la situation au directeur de l'Éducation nationale. Étant donné que le troisième trimestre n'a pas eu lieu, il est souhaitable de donner une chance aux élèves. Les élèves, tous paliers confondus, sont traumatisés depuis qu'ils ont quitté les bancs des classes à cause de la pandémie du Coro-

navirus. Ils sont atteints d'une psychose alarmante, perturbatrice dans leur mentale psychologique, psychique depuis que les dates des examens et le suspense des modalités de passage ont été communiqués : des appréhensions et des soulagements. Les parents d'élèves pensent que le passage d'un niveau à un autre pour les cycles primaires, moyen et secondaire qui devront s'effectuer sur la base du calcul de la moyenne du premier et deuxième trimestre n'a pas été bien réfléchi, les notes d'admission au sein d'un même palier doivent être revues à la baisse, car justifier d'une moyenne de 4,5 sur 10 pour passer d'une classe à une autre au primaire est de 9 sur 20 pour le moyen et le secondaire, les parents d'élèves pensent qu'une exception doit être faite à cet effet pour cette année traumatisante et que la note de 7 sur 10 est largement suffisante pour les élèves du moyen et du secondaire et de 3 sur 5 pour le primaire, et aussi, il ne faudrait pas que des élèves soient sujets à l'exclusion, car la déperdition scolaire doit être évitée à jamais. Le ministre de l'Éducation, en collaboration avec les syndicats de l'éducation doivent trancher à ce sujet et mettre les enfants dans de bonnes conditions psychologiques, car certains parents d'élèves se disent inquiets des répercussions que cela pourrait avoir pour les élèves. Il faut donner plus de chance pour l'élève, car pédagogiquement dans l'année scolaire, il

existe trois compositions durant l'année scolaire qui relativise qu'un élève peut ne pas avoir une bonne moyenne sur les deux trimestres, mais qu'il arrive à se rattraper au troisième, ce qui offre toutes les chances de passage au palier supérieur. En effet, si on tient compte de la moyenne de passage, même réduite à 9 sur 20, des élèves avec 8,75 sur 20 risquent l'exclusion si leur âge dépasse les 16 ans, et ceci conformément à la législation scolaire, et là est le point noir. L'échec scolaire est à l'origine des malaises qui accablent la société, en l'occurrence la dépendance, l'infériorité et l'humiliation des conflits qui l'opposent à elle-même, la dérive sociale, sous les auspices de sociétés mutilées intellectuellement et socialement marginales que le système éducatif a produit en animant la négation de l'humain chez qui il n'a pas favorisé la réussite scolaire et en qui il a, en contrepartie, éveillé la part obscure du moi, se veut être aujourd'hui l'expression d'une loi. Aujourd'hui, force est de constater que l'école ne sait plus répondre aux attentes légitimes et aux besoins réels de la collectivité, cette situation alarmante due en grande partie à l'absence de vision et à une mauvaise articulation entre les différents paliers du système éducatif a été aggravée par une insuffisante liaison avec l'environnement interne et le manque d'ouverture sur l'universel et qui ont pesé lourdement dans le processus de dé-

gradation générale. Donc, il faut revoir les décisions qui ont été prises et que peut-on tirer de ces décisions est le fait d'accorder plus de chance à nos enfants de continuer leur scolarité le plus normalement du monde, car le fait d'appliquer la moyenne de 4,5 sur 10 et 9 sur 20 pour le moyen et le secondaire va aboutir à la déperdition scolaire, car parmi les défis de l'avenir auxquels nous devons faire face, celui de l'éducation est le plus difficile et le plus complexe mais aussi le plus chargé d'espérance et le plus passionnant à relever parce qu'il détermine à la fois l'avenir des générations futures, l'équilibre harmonieux de notre société et conditionne le développement économique, scientifique et technologique de notre pays ainsi que le rayonnement de la personnalité et de sa culture dans le monde, la question qui se pose : qu'a-t-on offert à nos enfants si ce n'est des grèves répétitives, des élèves qui n'ont pas bien été pris en charge par les enseignants ? Et maintenant que la pandémie du coronavirus (Covid-19) a obligé les enseignants, les élèves, les écoles, les collèges, les lycées, les universités à une grève qui ne dit pas son nom, jamais au grand jamais pareille situation n'a existé auparavant. Le coronavirus nous a perturbé totalement, il a changé notre façon de vivre, mais ne dit-on pas qu'à toute chose malheur est bon.

Kouider Djouab



## Mots fléchés

Soirée de fête Etendus		De façon à servir Division de l'année		Se donne pour prendre la place Existes		Reçus d'un parent		Elle figure dans un pédi- grée
						Fin d'infinif Mèche de che- veux		
Abandonera Contrat à long terme								
				Paroi de falaise Décortiqué				
S'engage envers quelqu'un	Sous le charme Privée de soup- lesse							
						Graine de pomme		Chars blindés
Animaux têtus Six en romain				Appel discret				
		Élément de gamme En ce lieu				Point gagnant pour le teni- sman		
Exprimés Mouvement ner- veux				Partie d'un mur				
			Bâton de colle					
L'Irlande d'au- trefois				Eclos				

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

### HORIZONTALEMENT

I. Qui ne passe pas inaperçu. II. Pique un cheval. III. Céréale très cultivée en Bretagne. IV. Course avec des creux et des bosses. Est acceptable. V. Il est à l'origine de bien des morceaux choisis. Réseau en Île-de-France. VI. Symbole du cérium. Peu sonore. VII. Répartis les cultures. VIII. Direction sur la boussole. Groupe de chefs militaires. IX. Exportateur de caviar. Se prend par habitude. X. Divan à dossier. XI. Succès musical. Oreille de tasse. XII. Bon citoyen.

### VERTICALEMENT

1. Essai de laboratoire. Sa toison est bouclée. 2. Messes basses au théâtre. Il est mis sur la voie. 3. Disparaître en mer. En règle avec la morale. 4. Arrête le navire en mer. 5. Gardien sur le terrain. Clameur dans les arènes. Cas de nullité aux échecs. 6. École pour profs. Venelle ou plante des prés. Il s'engage dans la gâche. 7. Valable pour tous. Qui n'est plus à apprendre. 8. Animal de fables. Travailler sur une bande son.

## Mot mystère

ABANDON	FRANGINE	ORIGINE
AGNATION	GENDRE	PART
AINESSE	HEREDITE	PERE
ALLIANCE	HERITAGE	POLYANDRE
APPARENTE	HOMME	PROCHES
BERCAIL	ILLEGITIME	REJETON
CASTE	ISSUE	TONTON
CELIBATAIRE	LEURS	TOUCHER
COUVEE	LEVIRAT	TUTRICE
CULOT	LIEN	VEUVE
DIVORCE	LIGNEE	
DYNASTIE	MEME	
ELOIGNE	MENAGE	
ENDO GAMIE	MERE	
EPOUSER	NATUREL	
EPOUX	NEPOTISME	
ETRANGERE	NICHEE	
FIANCEE	NOBLE	
FILLE	NOM	

E	M	E	M	M	O	H	E	R	E	D	I	T	E	N	A
N	O	T	N	O	T	E	N	E	P	O	T	I	S	M	E
E	I	A	E	E	A	T	I	A	B	E	R	C	A	I	L
E	C	G	I	G	R	O	G	T	T	U	T	R	I	C	E
N	E	N	M	A	I	L	N	S	S	U	I	S	S	U	E
G	L	A	A	T	V	U	A	P	P	A	R	E	N	T	E
I	I	T	G	I	E	C	R	E	G	A	N	E	M	E	N
L	B	I	O	R	L	O	F	E	E	E	O	Y	L	O	N
L	A	O	D	E	C	L	I	R	R	S	M	L	D	O	E
E	T	N	N	H	S	L	A	D	E	A	I	N	T	R	D
G	A	E	E	H	C	I	N	N	G	F	A	E	E	I	N
I	I	S	E	O	N	E	C	A	N	B	J	P	V	G	N
T	R	R	U	E	G	N	E	Y	A	E	A	O	U	I	O
I	E	V	S	S	R	U	E	L	R	R	R	U	E	N	B
M	E	S	R	E	H	C	U	O	T	C	C	X	V	E	L
E	E	E	R	E	S	U	O	P	E	L	O	I	G	N	E

## Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«L'homme de bien ne demande rien qu'à lui-même ; l'homme de peu demande tout aux .....

Est-ce le mot :

A : Ennemis ? B : Autres ? C : Supérieurs ?

(Proverbe Confucius)

## Solutions du numéro 471

### Mots fléchés

#### Horizontalement :

T - R - E - Z - JO - ALGUES - RATIONNE - DEMUNIE - C - RIRES - CU - IODE - MER - OEDEMES - DAN - E - USA - EN CRA - SU - OREE - ILOT - OR - ANONS.

#### Verticalement :

J - D - I - D - O - TORERO - AERO - AMIDONNER - RATUREE - CE - LINE - DER - A - EGOISME - AIN - UNE - EMU - LO - ZEN - CRESSON - SECU - SAUTS.

### Mots croisés

#### Horizontalement :

OCCASION - SORTANTE - ELIT - FEU - OEILLET - RN - RAI - R - A - VENGE - PRO - GELS - LATTE - ABRIS - RP - T - ER - AGE - IN - SARIS - EAU - SETE.

#### Verticalement :

OSE - RAPLATIE - COLON - RAB - NA - CRIE - VOTRE - U - ATTIRE - TIRS - SA - LANCES - AS - INFLIGER - ARE - OTEE - ELARGIT - NEUTRES - PESE.

### Le mot manquant

«Une oeuvre d'art est un coin de la création vu à travers un tempérament.»

(Proverbe Emile Zola)

### Mot mystère

EDWIGE



## Programme

<p><b>TF1</b></p> <p>13.50 Petits plats en équilibre été 15.30 Coach en mariage et... amoureuse 16.10 Quatre mariages pour une lune de miel 17.00 Quatre mariages pour une lune de miel 18.20 Demain nous appartient 19.00 Journal 20.00 Prodigal Son 20.50 Prodigal Son 23.40 Esprits criminels</p>	<p><b>france 2</b></p> <p>11.55 Tout le monde veut prendre sa place 12.00 Journal 12.55 Ça commence aujourd'hui 14.05 Je t'aime, etc. 16.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 17.40 N'oubliez pas les paroles 19.40 Un si grand soleil 20.00 Journal 20h00 20.40 La chanson de l'été 20.45 Un si grand soleil 21.05 L'amie prodigieuse</p>	<p><b>M6</b></p> <p>09.00 M6 boutique 10.45 Desperate Housewives 11.40 Météo 11.45 Le journal 13.55 On a échangé nos filles 15.45 Incroyables transformations 16.30 Les reines du shopping 17.40 Chasseurs d'appart' 18.45 Le journal 20.15 Météo 20.25 En famille 21.05 Zone interdite 23.55 Zone interdite</p>	<p><b>france 3</b></p> <p>05.00 Ludo 05.40 Titeuf 06.35 Anatole Lataule 07.10 Goûtez voir 08.15 Les gens des Hauts 08.50 le matin 10.45 Coopérons pour un monde meilleur 11.00 Journal 11.55 Météo 12.50 Rex 13.35 Rex 14.25 Rex 15.10 Des chiffres et des lettres</p>	<p><b>lettres</b></p> <p>15.45 Personne n'y avait pensé ! 16.30 Slam 16.50 Météo 17.10 Questions pour un champion 19.00 Tout le sport 19.55 Le Tour toujours 20.00 Vu 21.05 Le village préféré des Français 23.05 Des morts entre les mains</p>
<p><b>TV5MONDE</b></p> <p>14.45 A la recherche du vinyle d'ébène 18.09 #versionfrançaise 18.40 Tout le monde veut prendre sa place 20.00 Objectif Monde 22.09 Au secours de Béatrice</p>	<p><b>W9</b></p> <p>15.00 Bones 15.40 Un dîner presque parfait 16.55 Un dîner presque parfait 17.50 Moundir et les apprentis aventuriers 18.50 Moundir et les apprentis aventuriers 20.00 Météo 21.05 Florence Foresti &amp; Friends</p>	<p><b>CANAL+</b></p> <p>09.50 Canalbis 11.13 Canalbis 12.20 For the People 13.00 For the People 13.45 L'info du vrai, le mag 15.20 L'info du vrai, le mag 17.45 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon 19.25 Groland le zapoï 20.00 Ligue 1 Conforama 21.10 Arsenal / Liverpool</p>	<p><b>CINÉ PREMIER</b></p> <p>19.13 Madame Hyde 20.44 Bonus actuellement sur Ciné+ 20.50 L'espion qui m'a larguée 22.43 Public Enemies</p>	<p><b>TMC</b></p> <p>17.35 L'avant Quotidien 18.40 Quotidien 20.00 Burger Quiz 20.50 Burger Quiz 21.50 Burger Quiz 22.45 Burger Quiz</p>
<p><b>Direct 8</b></p> <p>09.14 Touche pas à mon poste ! 10.30 Storage Wars 12.50 Meurtres à l'anglaise 13.40 Meurtres à l'anglaise 14.35 Meurtres à l'anglaise 17.30 La télé même l'été ! 18.05 La télé même l'été ! 19.05 La télé même l'été ! 20.10 RFM Music Show</p>	<p><b>france 4</b></p> <p>17.20 Minikeums 18.20 Une saison au zoo 18.55 Une saison au zoo 19.25 Une saison au zoo 19.55 L'auberge espagnole 21.50 Les poupées russes</p>	<p><b>CINÉ FRISSE</b></p> <p>19.20 Simon Werner a disparu 20.44 Les + de la rédac' 20.50 Le territoire des loups 22.43 L'attaque du métro 123</p>	<p><b>france 5</b></p> <p>10.45 La quotidienne 12.40 Le magazine de la santé 13.40 Allô, docteurs ! 14.40 Des éléphants à l'hôtel 15.35 Dans la mer de corail</p>	<p><b>EUROSPORT</b></p> <p>16.30 Albertville_Saint-Gervais Mont Blanc (146 km) 20.15 Thiem's 7 2020 21.45 Drive 22.35 Drive 23.25 Gap_Saint-Jean-de-Maurienne (186,5 km)</p>
			<p><b>arte</b></p> <p>17.05 Arte journal 19.05 28 minutes 20.52 La minute vieille 20.55 La graine et le mulet 23.25 Renault 12</p>	

## Sélection



### Ciné Premier - 22.43 Public Enemies

Film policier de Michael Mann

→ Dans l'Amérique de la Grande Dépression, John Dillinger et son gang écument les banques du pays. Ses forfaits sont à l'origine de la création d'une police fédérale, le FBI. Au grand dam de la mafia, Dillinger le franc-tireur se retrouve doublement dans la ligne de mire.

### Ciné Premier - 20.50 L'espion qui m'a larguée

Film d'action de Susanna Fogel

→ Après avoir appris que son ex-compagnon était un espion, une jeune femme et sa meilleure amie se retrouvent mêlées à une conspiration internationale. Audrey découvre que Drew, son ex-petit-ami est en réalité un espion international avec des tueurs à ses trousses.



### Ciné Frisson - 20.50 Le territoire des loups

Film d'aventures de Joe Carnahan

→ Après un crash aérien, un groupe de rescapés, mené par un chasseur professionnel, se retrouve en plein milieu de l'Alaska, traqué par une meute de loups affamés. John Ottway travaille pour une compagnie pétrolière en Alaska. Il est chargé d'abattre les loups qui viendraient à rôder trop près.



### CHRONIK par Herbé

#### EXTRÊMES LIMITES

25 ans après «Point Break Extrême Limite» (Kathryn Bigelow, 1991), Ericson Core, directeur de la photographie à qui l'on doit la réalisation de «Invincible» (2006), se lance dans la réadaptation du film culte. Johnny Utah est une jeune recrue du FBI qui enquête sur de mystérieux braquages spectaculaires orchestrés dans les quatre coins du monde. Johnny, ancien adepte des sports extrêmes, semble voir un élément reliant les braquages entre eux : ils tentent de réussir une série de huit défis extrêmes qui n'ont jamais été réalisés. Mais ces révélations ne réussissent pas à convaincre ses supérieurs, et Johnny décide de tenter d'infiltrer les braqueurs pour prouver que son intuition était bonne. Une succession de beaux plans sur deux heures, une gestion des scènes d'action saisissante, ce film est à voir pour tous les passionnés de sports extrêmes. On notera cependant un scénario malheureusement bâclé et une histoire sans réels suspense (au début de chaque épreuve, on devine déjà ce qu'il va se passer). Ce film met à l'honneur les défenseurs de la nature, mais le manque de développement des personnages les réduit au triste rôle de terroristes-écologistes aux motivations quelques peu floues, ce qui est fort dommage, même si ce sont eux qui gagnent par la spiritualité. Un film à conseiller aux passionnés du précédent «Break Point» et des sports extrêmes, il est toutefois à ne pas diffuser aux amateurs de scénarios logiques et complets.



Littérature

**PRÉNOM : ZINOÛ  
PASSION :  
BOOKTUBEUR !**

Il s'appelle Zinou et il est... booktuteur. Vous l'aurez compris, ce jeune, qui frise la trentaine, a une passion pour les livres. Pour partager son amour pour la lecture, il a créé une page Facebook et une chaîne Youtube intitulées «Wech qrit (en arabe)» où il propose des petites présentations d'ouvrages «coup de cœur» en... arabe dialectal.

Le choix des titres proposés est très éclectique puisqu'il va d'«Une valse» de Lynda Chouiten à «Pupille» de Riad Hadir, en passant par «Body Writing» de Mustapha Benfodil, «Les hommes et toi» de Selma Guettaf, «Les yeux de Mansour» de Ryad Girod, «Khafafich Picasso» de Amel Bachiri, «Confession d'un écrivain pas tenté» de Samira Merbah, «Au secours Morphée» d'Akram el Kebir, «Allah au pays des enfants perdus» de Karim Akouche, «Rue des tambourins» de Taos Amrouche, «Le cadavre encerclé» de Kateb Yacine, etc. En tout, une trentaine de vidéos qui, depuis une année, font le bonheur de près de 900 abonnés qui visionnent ses capsules pour découvrir à travers les coups de cœur de Zinou, quelques belles pépites de la littérature algérienne.

L'initiative de ce jeune est à saluer car, à travers un langage simple et une présentation de romans, dépoussiérée de tous les carcans académiques que l'on retrouve dans les critiques littéraires classiques, il parvient à faire passer un message et à donner l'envie, à ceux qui le suivent, d'aller en quête du livre en question ou, tout au moins, de se remettre à la lecture. En témoignent les commentaires laissés par certains abonnés qui écrivent : «Grâce à toi, j'ai une bonne liste de lecture pour l'été», «Bravo jeune homme. Sortir de l'overdose de politique et parler de bouquins est un défi que je salue. Parole de bouquiniste qui vénère la littérature, la chanson et la derdja», «J'adore mon frère, tu me donnes envie de le lire», etc. Une chaîne à découvrir, si vous êtes en quête d'un agréable moment d'évasion littéraire.

H. A.



Mostra de Venise 2020

## TILDA SWINTON RECEVRA UN LION D'OR

**Androgyne, insaisissable, surprenante, d'une beauté déroutante... l'actrice britannique Tilda Swinton figure incontestablement parmi les meilleurs interprètes du cinéma mondial.**

**D**ébut septembre, elle sera distinguée, avec la réalisatrice hong-kongaise Ann Hui, 73 ans, par un Lion d'or pour l'ensemble de sa carrière lors de la 77<sup>e</sup> Mostra de Venise. Est-ce un clin d'œil au mouvement en faveur de la parité hommes-femmes ? Avec l'annonce de récompenser deux femmes avec le prestigieux Lion d'or, Alberto Barbera, le directeur de la Mostra de Venise rappelle avec élégance et force que le plus ancien festival de cinéma au monde aura bel et bien lieu du 2 au 12 septembre.

Même si l'on parle d'un programme réduit qui sera dévoilé fin juillet, la Mostra sera le premier grand festival de cinéma à maintenir sa programmation depuis le début de la pandémie de Covid-19. Et Venise semble bien décidé à s'imposer comme le leader du cinéma mondial de l'ère après-confinement.

**De la Coupe Volci au Lion d'or**

À 59 ans, Tilda Swinton sera donc célébrée là où elle a reçu en 1991 sa première très grande distinction, la Coupe Volci de la meilleure interprétation féminine pour son rôle de l'avocate qui s'oppose à

Michael Clayton, incarné par George Clooney. Trois décennies plus tard, la Mostra peut compter sur elle pour une couverture médiatique mondiale. Au-delà de ses prouesses en tant qu'actrice, Tilda Swinton est aussi l'égérie de plusieurs grands couturiers exploitant son chic et son aura dans le monde entier.

Au cinéma, elle était souvent acclamée ces dix dernières années au Festival de Cannes. Son charisme naturel et très recherché par les plus grands réalisateurs se retrouve dans plusieurs films (dont Okja) du réalisateur sud-coréen oscarisé Bong Joon-ho. Et elle est aussi très liée au cinéma décalé de l'Américain Jim Jarmusch qui lui a donné son rôle inoubliable de vampire tendre et cultivée dans Only Lovers Left Alive. Sans oublier du film d'horreur aussi émouvant que fatal de We Need To Talk About Kevin, de Lynne Ramsay, ou ses collaborations régulières avec Wes Anderson, dont le très récent The French Dispatch.

**L'icône Tilda Swinton**

C'est donc à Venise qu'elle a percé sur le plan international avant de devenir en

1992 une véritable icône, avec son personnage androgyne et incalculable dans Orlando (1992) de Sally Potter. L'Oscar de la meilleure actrice dans un second rôle pour Michael Clayton a confirmé en 2007 son ascension irrésistible avant d'obtenir en 2011 l'European Film Award de la meilleure actrice pour We Need To Talk About Kevin.

Son surnom Tilda est en fait le diminutif de son second prénom Matilda. Née en Angleterre dans une très ancienne famille anglo-écossaise, d'un père écossais et d'une mère australienne, elle est diplômée de l'Université de Cambridge en sciences politiques. Et à la West Heath Girls' School, elle avait étudié dans la même classe qu'une certaine Diana Spencer... Tilda trouvera sa vocation d'abord au théâtre en intégrant la Royal Shakespeare Company qui sera son tremplin vers le cinéma.

En 2020, avec son Lion d'or, elle incarnera à la Mostra de Venise l'espoir du cinéma mondial et sa capacité à rebondir après une crise inédite dans l'histoire du septième art.

S. F.

Covid-19

## Les cinémas américains pourraient rester fermés jusqu'en 2021

**S**elon le Hollywood Reporter, qui rapporte des propos de l'analyste Doug Creutz, les cinémas américains pourraient rester fermés jusqu'en mi-2021. La «distanciation sociale» rendrait pratiquement impossible l'exploitation en salles de blockbusters. En conséquence, la plupart des majors préféreraient repousser la sortie de leurs blockbusters de quelques mois, voire années. L'analyste de Cowen l'affirme : la vague de reports qui a frappé le secteur au début de l'été n'était que le début. Aux États-Unis, la situation ne semble pas s'arranger. La crise semble au contraire s'être bien installée et pourrait durer jusqu'en mi-2021. Selon l'analyste, personne n'avait imaginé jusqu'ici que la

crise durerait aussi longtemps. La prolongation des mesures de distanciation sociale et la fermeture de certains cinémas aux États-Unis auraient fait chuter les bénéfices du secteur de façon dramatique. L'analyste n'entrevoit qu'une légère reprise début 2021, avec la sortie dans les salles de quelques films. Les plus grosses productions devraient attendre l'été pour faire leur retour dans les salles.

**Des reports en cascade**

Si cela venait à se confirmer, cela voudrait dire que plusieurs grosses productions pourraient être à nouveau reportées de quelques mois, comme Mulan ou Wonder Woman 1984, qui étaient toutes les deux attendues dans les salles à la fin

de l'été. «Nous pensons tous que l'épidémie de Covid-19 finirait par s'arrêter avec les mesures de distanciation sociale. Nous pensons désormais que cela ne sera pas le cas avant mi-2021. Et nous n'écarterons pas la possibilité que l'impact se fasse ressentir plus longtemps encore...», explique l'analyste à The Hollywood Reporter. Une situation qui pourrait pencher en la faveur des plates-formes de streaming, comme Netflix, qui a gagné plus de 10 millions d'abonnés au cours du dernier trimestre.

En Europe, la crainte d'une seconde vague a forcé de nombreux pays à imposer le port du masque dans les bâtiments, avec des effets dramatiques sur le chiffre d'affaires des exploitants de cinémas. La Fédé-

ration des cinémas de Belgique a ainsi lancé un appel au gouvernement fédéral en révélant que la fréquentation des cinémas avait baissé de 25% depuis l'imposition du port du masque dans les salles. Certains exploitants pourraient être contraints de fermer boutique si les mesures ne sont pas assouplies. Sur le plus long terme, les complexes cinématographiques européens pourraient également choisir de prolonger leurs fermetures dans l'attente d'être approvisionnés en nouveaux films. Les productions locales resteront en effet la seule alternative pour les exploitants européens dans l'attente d'une reprise outre-Atlantique.

E. F.



# vie pratique

beauté



## Top 8 Remèdes Relaxants Musculaires Naturels

→ **Besoin de détendre vos muscles après l'effort ? Mauvaise position de sommeil, travaillant de longues heures devant un ordinateur ou vous avez tiré quelque chose qui a coincé rapidement vos muscles et affecte votre vie quotidienne pendant un certain temps. Pour soulager le stress et détendre le corps, savons que vous n'avez pas besoin de prendre des médicaments ou des pilules classiques, mais plutôt utiliser des produits naturels pour soulager la contracture musculaire**

**L**es interactions possibles ont été signalées avec le coumaphène ou la ciclosporine. Parce que le coumaphène et la cyclosporine ont un index thérapeutique étroit, les patients prenant d'autres médicaments comprenant des quantités modestes devraient éviter l'utilisation simultanée de la camomille. Camomille est également connue pour abaisser des niveaux de sucre dans le sang.

Par conséquent, il peut interagir avec les médicaments du diabète, donc, si vous êtes traité pour le diabète, veuillez limiter votre consommation de thé à la camomille jusqu'à ce que vous parlerez à votre médecin pour savoir si cette plante est un bon choix pour vous.

### Huile essentielle de romarin

Cette huile essentielle parfumée et florale n'aide pas seulement à traiter le stress et les crampes musculaires athlétiques. Pour obtenir toute l'aide, ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle de romarin à un bain tiède et laissez tremper pendant vingt minutes bienheureuses.

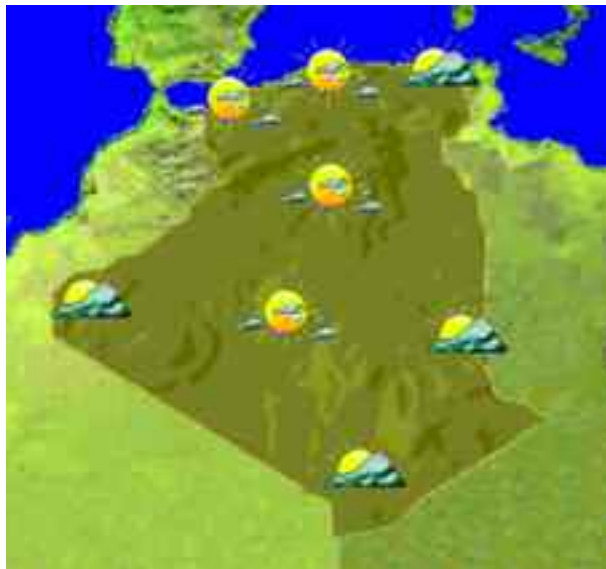
Ce bain aidera à apaiser les articulations et les muscles endoloris. Pour obtenir un soulagement immédiat plus localisé, faire une compresse chaude de romarin.

Imbibez un chiffon de coton propre dans un bassin d'eau chaude et ralentir l'excès d'humidité.

Ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle de romarin sur le chiffon et l'enrouler autour de la zone touchée.

Cette compresse chaude va réchauffer les muscles et les rendre plus souple. La douleur et la raideur vont fondre en peu de temps.

## Météo



**Mercredi 22 juillet :**  
31°C

→ **Dans la journée :**  
Ciel dégagé  
max 31°C ressentie 24°C  
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**  
Ciel dégagé  
20°C ressentie 20°C  
Vent modéré d'ouest

**Alger :**  
Lever du soleil : 05:35  
Coucher du soleil : 20:07

## beauté

### Noix : bonnes raisons d'en manger plus souvent

→ **Anti cholestérol, élixir de jeunesse... Les noix présentent des bienfaits nutritionnels indéniables et ont donc plus d'un tour dans leur coque !**

Les noix font partie des fruits oléagineux, elles sont donc très caloriques. Elles affichent allègrement 530 cal/100 g apportées essentiellement par les lipides. C'est un aliment de choix, un réel coup de pouce pour tous ceux qui ont besoin d'énergie sous un faible volume. Par ailleurs, ses graisses étant associées à des protéines végétales et des fibres, la satiété est augmentée.

#### Elles réduisent le risque d'accident cardiovasculaire

Les noix ont un effet protecteur sur le cœur et les vaisseaux sanguins à en faire pâlir plus d'un ! Savez-vous qu'une consommation de 20 à 25 g par jour, soit l'équivalent d'une poignée, et ce 5 fois par semaine, suffit à diminuer le risque cardiovasculaire de près de la moitié par rapport

à une personne qui n'en consomme pas du tout ? Donc non seulement elles vous assurent un meilleur statut vasculaire et cerise sur le gâteau, leur consommation favoriserait la régulation de la tension artérielle.

#### Elles font baisser le mauvais cholestérol

Les noix sont des réservoirs lipidiques mais ne les boudier pas pour autant car elles sont naturellement riches en bonnes graisses. En effet, elles contiennent plus de 70% d'acides gras polyinsaturés essentiellement représentés par les précieux oméga-3 et oméga-6 ; des acides gras dits essentiels car l'organisme ne peut les synthétiser. Dans le cadre d'une consommation régulière, ils ont la faculté de favoriser la baisse du «LDL cholestérol» (improprement appelé mauvais cholestérol). Et ce n'est pas tout ! Les acides gras saturés réputés athérogènes sont en minorité (10%) et le cholestérol brille par son absence ! Ce dernier a cédé sa place à des phytostérols, agents protecteurs de nature lipidique au rôle bénéfique sur le cholestérol sanguin.

## Recette du jour

### CROQUETS

#### INGRÉDIENTS

- 4 œufs
- 250 g de sucre semoule
- 280 ml d'huile ou beurre
- 1 zeste de citron ou eau de fleur d'oranger
- Vanille
- 1 sachet de levure chimique
- 250 g de maïzena (vous pouvez réduire à 80 gr mais complètement facultatif)
- 500 à 700 g de farine type 45

#### PRÉPARATION

Battez les œufs, le sucre, la vanille et le zeste de citron ensemble jusqu'à obtenir un mélange mousseux. Le mélange peut se faire au pétrin en utilisant l'ustensile feuille. Versez l'huile en continuant de battre pour rendre le mélange homogène. Ajoutez la maïzena et la levure



chimique puis terminez par la farine en deux ou 3 fois (il se peut que vous n'avez pas besoin de mettre la totalité de la farine : la pâte ne doit pas être trop molle au risque de s'étaler à la cuisson et ni trop dure. Si vous avez le temps, vous pouvez laisser reposer la pâte au frais entre 15 et 30 minutes).

Dans un grand moule, aplatir des rectangles d'environ 30 cm de long et 7 cm de large. Vous pouvez les faire moins larges (30 cm x 5 cm). Badigeonnez la surface d'une dorure de jaune œuf mélangé à une cuillère à thé ou café de cacao en poudre ou café lyophilisé. Tracez des traits à l'aide du dos d'une fourchette ou autre ustensile pour la décoration. Enfouez à four préchauffé th. 180°C et faire cuire pendant 15 minutes environ jusqu'à ce que la surface soit dorée.

Retirez le plateau et laissez le gâteau tiédir. Les couper délicatement de façon transversale et les remettre à dorer les faces coupées.

NB : cette étape peut être facultative, si vous ne souhaitez pas les remettre en cuisson, prolongez la cuisson initiale des gâteaux sans sortir le plateau du four et prolongeant de 10 minutes environ leur cuisson. Découpez les gâteaux une fois totalement cuits.

numéros  
utiles

## SANTÉ

### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

### CHU Mustapha :

021.23.55.55

### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

### CHU Baïnem :

021.81.61.13

### CHU Kouba :

021.58.90.14

### Ambulances :

021.60.66.66

### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

## SÉCURITÉ

### Protection civile :

021.61.00.17

### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

## ADRESSES UTILES

### Aéroport Houari-Boumediène

021.54.15.15

### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

### ENMTV :

021.42.33.11/12

### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

### Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

## Horaires des prières

**Mercredi 1 dhou el qada 1441 :**

**22 juillet 2020**

**Dhor** .....12h50

**Asser** .....16h42

**Maghreb** .....20h07

**Icha** .....21h52

**Jeudi 2 dhou el hidja 1441 :**

**22 juillet 2020**

**Fedjr** .....03h38



Laïb (USMH)

## «Les négociations avec Naftal avancent bien»

→ Le président de l'USM El-Harrach (Ligue 2 algérienne de football) Mohamed Laïb, a indiqué lundi que les négociations avec la société nationale Naftal, spécialisée dans la commercialisation et distribution de produits pétroliers, «avancent bien», dans l'objectif de parapher un contrat de partenariat, dont la teneur n'a pas encore été définie.

«Nous avons remis tous les documents nécessaires à Naftal, dont les bilans financiers et les statuts. Il y a même une enquête qui a été faite. Les négociations avancent bien. D'ailleurs, il y aura une réunion des membres de Naftal bientôt pour trancher cette question», a affirmé à l'APS, le premier responsable du club harrachi. Longtemps en butte à des problèmes financiers, l'éventuel ac-



Laïb veut conclure au plus vite avec Naftal.

(Photo &gt; D. R.)

cord avec Naftal devrait constituer une bouffée d'oxygène pour la formation banlieusarde, auteur d'une saison catastrophique qui pourrait précipiter le club en division amateur dans le cas où la relégation sera adoptée par les membres de la Fédération algérienne (FAF), dans le cadre de la consultation écrite initiée pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19).

«Je ne suis pas en mesure de dévoiler plus de détails sur cet éventuel accord. Il s'agira soit d'un simple contrat de sponsoring, ou

bien en tant qu'actionnaire majoritaire», a-t-il ajouté.

Avant de poursuivre : «Si on parviendrait à sceller l'accord avec Naftal, ce sera une occasion pour moi de me retirer définitivement du monde du football, je suis fatigué après tant d'années passées dans ce milieu. Je vais me consacrer à ma famille».

Par ailleurs, et interrogé sur la récente décision prise par le ministère de la Jeunesse et des Sports de ne pas autoriser la FAF à tenir une assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour décider de la suite à donner à cet exercice, Laïb estime que l'instance fédérale aurait pu

recourir à ses prérogatives. «L'ensemble des clubs professionnels ont rencontré le président de la Ligue (LFP), la majorité était pour l'arrêt définitif du championnat. La FAF aurait pu éviter ce genre de problème, en décrétant la fin de la saison, selon ce que stipulent ses propres statuts (article 82, ndlr). En ce qui concerne la position de l'USMH, nous sommes avec la proposition de désigner les champions et les promus, mais pas de relégués. Pour le moment, nous n'avons pas encore reçu le formulaire de consultation», a-t-il conclu.

R. S.

Affaire Prince Ibara

## L'USMA interdit de recrutement pendant trois périodes d'enregistrement

→ Le club de Ligue 1 algérienne de football, l'USM Alger a annoncé lundi que la Fédération internationale (Fifa) l'a interdit de recrutement pendant les trois prochaines périodes d'enregistrement, en guise de sanction, suite à la non-régularisation de la situation financière de son ex-attaquant congolais, Prince Ibara. «L'USMA a reçu ce 20 juillet 2020, une notification de la Fifa lui

interdisant tout recrutement de nouveaux joueurs, tant au niveau national qu'international, et ce pour les trois prochaines périodes d'enregistrement, dans le dossier Ibara», a précisé la Direction algéroise dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Cependant, «le club a décidé de s'acquitter de ce paiement dès le 21 juillet, par le biais de la Fédération

algérienne de football», a-t-on ajouté de même source, ce qui permettra au club de lever le blocus et de pouvoir recruter.

Après avoir quitté l'USMA l'an dernier, pour rejoindre le club de deuxième division belge, Beerschot, Ibara s'était plaint à la Fifa, en réclamant une indemnité, comportant à la fois ses arriérés, ainsi qu'un dédommagement pour «licenciement abusif». Il y a environ trois mois, la commission du statut

du joueur de la Fifa avait donné gain de cause à l'international congolais, en sommant le club algérois de lui verser 200 000 euros, selon la presse spécialisée. Une décision assortie d'une date butoir, fixée au 6 juillet 2020.

Cependant, le club n'a pas payé cette somme avant la date limite, ce qui a poussé la Fifa à prononcer cette interdiction de recrutement pour les trois prochaines périodes d'enregistrement. ■

Transfert

## Benfica entre en lice pour Slimani

→ Le Benfica Lisbonne, pensionnaire de la division 1 portugaise de football, serait intéressé par le profil de l'attaquant international algérien Islam Slimani, dont l'option d'achat n'a pas été levée par l'AS Monaco (Ligue 1/France), a rapporté lundi le quotidien sportif lisboète *A Bola*.

Selon la même source, Jorge Jesus, nommé entraîneur de Benfica vendredi soir, «souhaiterait renforcer son attaque avec le buteur algérien Islam Slimani».

Prêté lors de la précédente saison au club monégasque, en provenance de Leicester City (Premier League anglaise), Slimani (32 ans) est convoité également par Lille (France), la formation du nord comptant l'engager pour remplacer Loïc Rémy, parti à Benevento (promu en Série A italienne la saison prochaine). S'ajoute le départ du Nigerian Victor Osimhen vers

Naples qui pousserait l'entraîneur lillois Christophe Galtier à vouloir recruter deux renforts offensifs. Pour *A Bola*, «l'avenir du Fennec prêté par Leicester à Monaco reste flou. Son profil plaît en tout cas au nouveau coach du club lisboète. Les deux hommes se connaissent très bien puisqu'ils ont travaillé ensemble au Sporting Lisbonne», où Slimani avait évolué entre 2013 et 2016 avant de rejoindre Leicester.

Slimani (68 sélections, 30 buts) est le meilleur buteur de la sélection algérienne en activité. Depuis qu'il a rejoint l'Europe en 2013, il a porté les couleurs de plusieurs clubs dans quatre pays différents, à savoir le Sporting Lisbonne (Portugal), Leicester City et Newcastle United (Angleterre), Fenerbahçe (Turquie) et l'AS Monaco (France). ■

Football

## La JSK veut se doter d'un comité national de supporters représentatif

→ La JS Kabylie (Ligue 1) a décidé de se doter d'un comité national de supporters représentatif, a-t-on appris du responsable de la cellule de communication de ce club de football, Salem Klari. Ce comité sera composé d'un président, vice-président, secrétaire général et trois membres, a-t-il précisé. Pour concrétiser cette initiative, les supporters ont été invités à «s'organiser au niveau de leurs communes respectives afin d'élire ou de désigner, avant le 15 août 2020, un représentant», a-t-on précisé dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux. Ces représentants prendront part par la suite à une assemblée constitutive. La liste des représentants et la date de l'AG

constitutive, qui sera composée de 100 membres maximum, seront portées à la connaissance des concernés par la direction du club «qui se contentera de mettre à la disposition des intéressés une salle pour qu'ils puissent se réunir», a précisé Klari. «Une commission de candidatures et une commission de recours seront élues ou installées le jour de l'AG et l'élection du comité se déroulera dans la transparence la plus totale et dans le strict respect des textes en vigueur», a-t-on souligné de même source.

Une fois le comité national des supporters élu, il aura les prérogatives de créer des sections au niveau des communes, a-t-on précisé. ■

EN DEUX MOTS

**Football : l'Algérien Doukha prolonge avec Al-Raed**

Le gardien international algérien, Azzedine Doukha, a prolongé son contrat avec Al-Raed, a annoncé le club de la Premier League saoudienne de football sur son site officiel.

Le portier international qui aura 34 ans le 5 août, a prolongé son bail d'un an et a décidé de rester malgré les offres qu'il a reçues d'autres clubs en Arabie Saoudite. Avant l'arrêt du championnat saoudien à la 22<sup>e</sup> journée, Al-Raed partageait avec Al-Taawoun la 6<sup>e</sup> position avec 32 points. Le leader reste Al-Hilal avec 51 unités, loin devant Al-Nasr (45 pts). Le gardien international algérien, Azzedine Doukha qui a porté le maillot de plusieurs équipes en Algérie se sent mieux avec Al Raed qui l'a bien accueilli dès son arrivée au club, il y a deux saisons en provenance d'Ohod Médine.

LA NR

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct**

**Transfert**

Benfica entre en lice pour Slimani

**le match à suivre**

**Affaire Prince Ibara**

L'USMA interdit de recrutement pendant trois périodes d'enregistrement

**football**

**Laïb (USMH)**

«Les négociations avec Naftal avancent bien»

# Kheireddine Zetchi s'interroge...

→ **Le message du ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi, adressé à l'Équipe nationale à l'occasion du premier anniversaire du sacre africain, arraché le 19 juillet 2019 en terre égyptienne, est chargé d'émotion et de reconnaissance envers le sélectionneur national Djamel Belmadi, les joueurs et les différents staffs, et dont la nation algérienne ne peut que se réjouir, elle qui attendait ce moment depuis des années.**

Ce message laisserait toutefois apparaître un avant-goût de ce qui pourrait caractériser la relation professionnelle entre le MJS et le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, à la tête de cette instance depuis le 20 mars 2017 après avoir succédé à Mohamed Raouraoua. Le message : «À la veille de la célébration de l'anniversaire du sacre africain ramené à la maison par les braves enfants de l'Algérie avec fierté et honneur, plongeant tout un peuple dans une grande joie, je voudrais renouveler aux joueurs de l'équipe nationale et au staff technique, notamment à l'entraîneur Djamel Belmadi, qui conduit cette équipe avec brio et mérite, mes vives remerciements et ma grande reconnaissance pour leur nationalisme et leur sens du sacrifice (...). Je voudrais aussi réitérer à cette occasion le soutien de l'État algérien, à sa tête le président de la République et le gouvernement, pour aider l'EN afin de poursuivre sa grande marche vers d'autres consécérations (...), écrit-il sur sa page Facebook.

Le président Zetchi n'est pas cité. Va-t-il digérer cette omission, ou ira-t-il jusqu'à donner libre cours à toutes interprétations. Dans la cour des professionnels, chacun s'adonne à diverses analyses. L'étonnement est grand, voire même sévère. Aurait-il volontairement ignoré le travail fait par la FAF depuis le choix de Belmadi jusqu'au



■ C'est sous l'ère de Zetchi que l'Algérie a remporté sa 2<sup>e</sup> CAN.

(Photo > D. R.)

sacre. «Pourtant, réagissent ses proches, rien n'a été laissé au hasard, toutes les conditions étaient réunies, avant et pendant l'événement. Comment ignorer tout cela ?», souligne un joueur international qui a suivi de près les préparatifs, alors que c'est encore sous Zetchi que l'Algérie a décroché la deuxième étoile africaine. «On ne peut pas ignorer cette consolidation de l'équipe et les moyens mis à sa disposition pour arriver au sommet africain. Cela n'est pas possible, mais reste à savoir le pourquoi de cet oubli, s'il y a oubli». Un autre évoquera la cérémonie organisée en l'honneur des Verts par l'ex-président de la République intérimaire, Abdelkader Bensalah. Zetchi a été privé de la médaille de l'ordre du mérite national, alors qu'elle avait été décernée à tous les joueurs et au staff technique, médical et administratif. Une hypothèse circule et qui pourrait être la bonne, celle qui expliquerait le pourquoi de ces «vellités de résistance» de l'actuel Bureau fédéral qui s'obstine à faire passer son projet de révision des statuts et sa volonté de

recourir à l'assemblée générale extraordinaire de la FAF pour décider du sort des championnats de football. Ce qui serait perçu au MJS comme une forme d'«insubordination». Non seulement, mais aussi une autre cause qui contribuerait à faire alourdir le dossier Zetchi. «L'on se souvient d'ailleurs des affaires Alcaraz, de corruption et de marchandage de matches qui ont fait couler récemment beaucoup d'encre, complètent aussi le tableau noir dressé par la tutelle en haut lieu contre la gestion de la FAF, ce qui pourrait présager d'un départ plus tôt que prévu de Zetchi de la tête de la tant convoitée Fédération de football». Le 20 juin 2020 écoulé, lors de l'émission sport de la Chaîne III, Zetchi avait exprimé son ras-le-bol et verser ce qu'il avait sur le cœur, suite à la cabale dont il fait l'objet depuis son arrivée, certes dans des conditions confuses de fin de règne de Bouteflika le 20 mars 2017, jusqu'à ce jour. Même s'il n'a pas désigné directement ses «adversaires», mais tout le monde, même l'épicier du coin, aura compris que la «Issaba» hé-

ritée de l'ère Raouraoua-Bouteflika était celle qui l'a empêché de faire un pas en avant sans se faire attaquer sur tous les flancs, y compris dans sa vie privée. Enfin, toujours lors de cette émission, il évoquait son avenir à la tête de la Fédération. «Malgré le fait qu'il l'ait déjà annoncé, Zetchi a encore une fois dérouter plus d'un en rappelant que s'il était obnubilé par le fauteuil, comme lui prétendent certains, il aurait gardé les statuts actuels, plutôt favorables à une prolongation, «le cigare à la bouche». Mieux encore, il a réitéré son sentiment de vouloir quitter ses fonctions, car la vie à la FAF, ce n'est pas celle à laquelle il aspirait. Il n'y a pas que le foot dans la vie».

Quelle sera la décision finale que prendra le président Zetchi, au terme de son mandat ?

H. Hichem

**A voir**

- Canal + sport : La Gantoise - Lyon à 18h30
- Canal + : Liverpool - Chelsea à 20h

## La Der

### Consultation écrite : la date limite pour l'envoi des réponses fixée au 25 juillet

La Fédération algérienne de football a fixé au 25 juillet à minuit, le dernier délai pour l'envoi des réponses relatives à la consultation écrite auprès de ses membres, adoptée pour trancher l'avenir de la saison 2019-2020 qui reste suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), a appris l'APS lundi de l'instance fédérale. Suite au refus du ministère de la Jeunesse et des Sports d'autoriser l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire (AGEx), la FAF a fini par recourir à une consultation écrite de ses membres. Le formulaire envoyé aux concernés lundi, propose d'abord deux choix :

poursuite ou arrêt de la saison. Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir entre A, B, et C qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation. La FAF précise aux membres que s'il «advient que les membres de l'AG retiennent le dernier choix, il sera opéré un léger remaniement au système de compétition pyramidal. De ce fait, la saison 2020-2021 devient une saison transitoire, avant le retour au système de compétition pyramidal lors

de la saison 2021-2022, tel qu'il a été validé par l'Assemblée générale en 2019». Enfin, l'instance fédérale souligne que les membres «qui optent pour le choix C, s'engagent à accepter les modalités d'accession et de rétrogradation qui seront arrêtées par le Bureau fédéral et rendues publiques comme le stipule la réglementation en vigueur». Le Bureau fédéral de la FAF avait décidé mercredi dernier de convoquer une AGEx pour se prononcer sur l'avenir des compétitions. Mais la tutelle a opposé samedi une fin de non-recevoir, considérant que ce procédé (AGEx) ne figurait pas dans les statuts de l'instance fédérale.